OLG

notre mission | améliorer la vie de la population de l'Ontario
notre vision | servir de modèle dans le monde entier
en matière de divertissement par le jeu

Rapport annuel 2005-2006

2008-04745/

Table des **matières**

Message du ministre 2

Lettre de présentation 3

Message du président du conseil 4

Message du président-directeur général 5

Survol

Mission 7
Vision 7
Régie 7
Mandat du conseil 8
Comités du conseil 8
Valeurs 9

Optimisation et viabilité

Des solutions et de meilleures relations 10
Optimisation commerciale 11
Ressources humaines 12
Gestion des crises 13
Technologie de l'information 14
Un avenir sans fumée 14

Responsabilité et réceptivité

Jeu responsable 15
Orientations en matière de publicité 17
Collectivités et charité 17
Événements 18
Reconnaissance des services rendus 18

Innovation et adaptation

Produits sur terminal 20
Loteries sportives 22
Jeux INSTANT 23
Bingo 24

Nouveautés et réaménagements

Une ouverture et des anniversaires 25
La technologie TITO 25

L'avantage concurrentiel

Les casinos de Niagara 28
Casino Niagara 28
Niagara Fallsview Casino Resort 29
Casino Windsor 29
Casino Rama 31

États financiers

Responsabilité de reddition de compte annuelle de la direction 34
Rapport des vérificateurs 35
États financiers consolidés 36
Notes complémentaires 40
Analyse et portrait par la direction 55

Conseil d'administration 65

Message du **ministre**

En ma qualité de ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique responsable de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG), j'ai le plaisir de présenter le *Rapport annuel* de l'exercice 2005-2006.

Au cours de l'exercice, les deux milliards de revenus générés par OLG, après déduction des charges pour la province, ont été injectés dans des programmes provinciaux comme le fonctionnement des hôpitaux, le financement d'organismes de bienfaisance par l'entremise de la Fondation Trillium de l'Ontario et les initiatives sur le jeu responsable ainsi que des secteurs prioritaires de la province comme les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure publique. Le secteur du jeu a en outre renforcé la prospérité de l'Ontario en procurant directement de l'emploi à plus de 20 000 personnes et en soutenant des milliers d'emplois dans le secteur du tourisme et des courses de chevaux.

OLG a, en cours d'exercice, entrepris un certain nombre d'améliorations à ses établissements de jeu, parmi lesquelles la modernisation de Casino Windsor et de Casino Niagara. En février, OLG a ouvert une nouvelle salle de machines à sous à l'hippodrome Ajax Downs dans le cadre de la Stratégie sur le jeu de l'Ontario. OLG a de plus mis en œuvre de nouvelles technologies qui contribueront à la revitalisation du secteur du bingo de bienfaisance. À cet égard, les premiers résultats sont positifs dans les quatre établissements pilotes, situés à Barrie, Kingston, Peterborough et Sudbury.

En janvier 2006, OLG et le ministère de la Promotion de la santé ont lancé le billet INSTANT QUEST FOR GOLD LOTTERY. Tous les profits tirés de la vente de ce billet soutiennent les athlètes amateurs de l'Ontario.

Pour le gouvernement de l'Ontario, le jeu responsable reste prioritaire. S'inscrivant dans cette stratégie plus générale du gouvernement en matière de jeu problématique, OLG a élaboré et mis en œuvre un certain nombre d'initiatives sur le jeu responsable. En novembre 2005, notre gouvernement a introduit des Centres d'information sur le jeu responsable dans deux casinos commerciaux situés à Niagara Falls et à Windsor. OLG a dispensé de la formation sur le jeu responsable à tout le personnel, réalisant ainsi l'objectif énoncé dans son *Code de conduite en matière de jeu responsable*.

Je suis assuré que, avec la collaboration soutenue et les orientations du présent gouvernement, les progrès d'OLG permettront au secteur du jeu de l'Ontario de demeurer concurrentiel et socialement responsable.

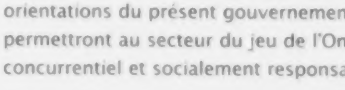

L'honorable David Caplan
Ministre du Renouvellement de l'infrastucture publique
Ministre responsable d'OLG

Lettre de **présentation**

L'honorable David Caplan
Ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de présenter le *Rapport annuel* de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

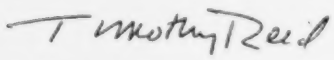

Timothy Reid
Président
Conseil d'administration

Message du **président du conseil**

C'est avec plaisir que je présente les réalisations de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) pour l'exercice 2005-2006.

En janvier 2005, le gouvernement de l'Ontario a divulgué une stratégie globale et responsable sur le jeu dans une perspective de viabilité à long terme. En 2005-2006, la Société a poursuivi la mise en œuvre de nouvelles initiatives en vue de s'attaquer aux défis et aux risques que posent un marché du jeu bien développé et concurrentiel, sous l'excellente direction du président-directeur général, M. Duncan Brown et de son équipe de la haute direction.

Pour 2005-2006, nous avons produit des revenus totaux de 6 milliards de dollars et dégagé un bénéfice net de 1,8 milliard de dollars.

Dans le budget provincial de 2006, le gouvernement a alloué la majorité des revenus d'OLG au fonctionnement des hôpitaux, 100 millions de dollars à la Fondation Trillium de l'Ontario et 36 millions de dollars au ministère de la Santé et des Soins de longue durée en vue du soutien de programmes de lutte contre le jeu problématique et de programmes connexes.

D'après *Perspectives* de Statistique Canada (juin 2004), parmi les 7,2 millions d'adultes ontariens qui ont joué en 2002, 0,6 p. cent étaient dépendants au jeu, 2,1 p. cent couraient un risque modéré de le devenir et 3,8 p. cent couraient un faible risque. Au cours de l'exercice 2005-2006, le conseil d'administration a continué de diriger et de superviser les initiatives en matière de jeu responsable, réalisées dans le cadre de la stratégie globale sur le jeu responsable du gouvernement de l'Ontario. Ainsi, des centres d'information sur le jeu responsable dotés en personnel par le Conseil du jeu responsable ont été ouverts aux casinos de Niagara Falls et de Windsor. La Société a aussi lancé un nouveau programme de sensibilisation de la population aux mythes associés au jeu, qui peuvent contribuer au risque de développer un comportement de joueur compulsif.

OLG a en outre dispensé à tous ses employés une formation améliorée sur le jeu.

Toutes ces initiatives visent à encourager les comportements de jeu sans danger et à mettre les personnes ayant un problème de jeu réel ou potentiel en contact avec des ressources offertes dans la collectivité.

Dans d'autres champs de responsabilités, le conseil d'administration a, sous les recommandations de spécialistes externes, entrepris l'évaluation approfondie du cadre de gouvernance de la Société, incluant sa structure, ses politiques et ses pratiques, pour s'assurer qu'elle utilise les meilleures pratiques de régie interne.

Le conseil d'administration, par l'entremise de son Comité de vérification et de gestion des risques, a aussi vérifié les contrôles internes et supervisé l'amélioration continue du programme de gestion des risques intégré de la Société.

La Société a par ailleurs convié ses 8 000 employés et plus à étudier et réviser l'énoncé de ses valeurs fondamentales pour qu'elles leur servent de guide dans les relations qu'ils entretiennent avec les clients, les partenaires, les fournisseurs et les uns avec les autres.

Le conseil d'administration a maintenu des liens étroits avec cette société de la Couronne et son unique actionnaire, le gouvernement de l'Ontario, de manière que la communication et la reddition de comptes se déroulent efficacement.

Je tiens à souligner l'esprit d'équipe des administrateurs qui ont siégé au conseil cette année. Au nom de la Société, je remercie Peter Philip Mercer et Perry Anglin, qui ont terminé leur mandat au cours de l'exercice 2005-2006, et j'adresse un merci tout spécial à Lou Panontin, qui a consacré plusieurs années fort appréciées au service de la Société. Ron Fotheringham, Michelle Samson-Doel et Beverly Topping ont fait profiter le conseil de leurs connaissances et de leur clairvoyance tout au long de l'exercice. Et c'est avec plaisir que nous avons accueilli les nouveaux administrateurs Michael Gough, Kristina Liljefors et Marlene McGraw.

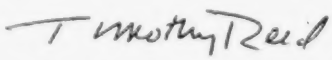

Timothy Reid
Président du conseil
Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Message du **président-directeur général**

J'ai le plaisir d'annoncer que l'exercice d'OLG s'est, une fois encore, déroulé sous le signe du progrès et des réalisations. En 2005-2006, le bénéfice net de la province a progressé de 32 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, les partenariats ont été renforcés, le rendement, optimisé, et notre position de chef de file s'est maintenue tant dans les collectivités qui nous accueillent qu'au sein de notre secteur d'activité.

Un des grands objectifs de l'exercice a été l'excellence opérationnelle, qui soutient les revenus et optimise les profits. À cet égard, les réalisations sont manifestes dans chaque secteur d'activité comme dans plusieurs initiatives intégrées. Nous avons aussi étendu la portée de notre stratégie globale de lutte contre le jeu problématique – formation du personnel, ouverture de centres pilotes d'information et de référence à Casino Windsor et Niagara Fallsview Casino Resort, et lancement d'une nouvelle grande campagne de sensibilisation de la population.

Notre équipe d'optimisation commerciale a joué un rôle capital dans l'amélioration de la rentabilité alors qu'OLG évalue ses activités par rapport aux meilleures pratiques d'affaires et encourage le développement, et une bonne collaboration entre les secteurs d'activité.

En arrière-plan, l'approvisionnement stratégique et la rationalisation des achats essentiels nous ont permis de tirer parti de notre plein pouvoir d'achat.

En septembre 2005, une collaboration fructueuse s'est concrétisée de manière plus publique avec l'ouverture à Casino Niagara de Sports Section, centre destiné au pari hors piste, à la diffusion d'événements sportifs et au jeu de loteries sportives. Ce service attrayant et pratique pour nos clients est le résultat d'un partenariat étroit entre la division Loteries, l'exploitant de notre casino commercial et Fort Erie Race Track.

Chaque secteur d'activité a exécuté ses propres initiatives et obtenu des réussites éclatantes.

La division des Loteries arrive encore en tête au chapitre des revenus totaux. Lancé en juin 2005, PayDay a produit les résultats attendus, affichant des revenus supérieurs aux attentes. Stimulée par cette réussite, la division a poursuivi ses innovations et rééquilibré les lots reportés de LOTTO SUPER 7, amélioré les loteries sportives et, en janvier 2006, lancé le nouveau jeu INSTANT QUEST FOR GOLD LOTTERY, qui soutient les athlètes amateurs de l'Ontario.

Notre division du Jeu poursuit l'amélioration du service à la clientèle à ses casinos de bienfaisance et ses salles de machines à sous dans les hippodromes. La technologie TITO (Ticket In-Ticket Out) a été testée en août à la salle de machines à sous de l'hippodrome Woodbine Racetrack et, à la fin de l'exercice, les plans d'expansion dans nos autres établissements de jeu étaient prêts. Au moment de son ouverture au public en mars 2006, notre nouvel établissement, la salle de machines à sous de l'hippodrome Ajax Downs, était déjà doté de la technologie TITO.

Nos casinos commerciaux continuent de rivaliser avec les principales attractions touristiques et les grands centres de divertissement entièrement intégrés. Pendant l'exercice, Casino Windsor a entrepris un important projet d'agrandissement et de rénovation de 400 millions de dollars. Exécutés par étapes, les travaux vont bon train. Certaines des nouvelles installations étaient déjà ouvertes en fin d'exercice et les autres suivront au cours des deux prochaines années.

OLG continue de se préparer à relever les défis que pose l'évolution des secteurs du jeu, du divertissement et du tourisme en réduisant les coûts, améliorant sa compétitivité et misant sur les forces de chaque secteur d'activité. Pour assurer notre viabilité et notre efficacité, nous investissons dans les gens qui travaillent pour nous. Nous consolidons nos liens avec nos partenaires municipaux. Nous approchons de la conclusion d'un nouvel accord qui procurera aux Premières nations des revenus stables qu'ils pourront consacrer à des projets de développement, à la santé et à l'éducation.

OLG a accompli beaucoup pendant l'exercice. Je suis fier de la direction, du personnel et des partenaires qui ont rendu ces réalisations possibles. Notre travail s'est effectué sous la direction éclairée de notre conseil d'administration, et j'ai énormément apprécié les rapports constructifs que nous avons établis.

Notre équipe est solide et elle demeure notre principal atout. Ensemble, nous continuerons de nous assurer que ce qui doit être fait est fait, et avec efficacité, afin d'optimiser le rendement pour le mieux-être de la population de l'Ontario et d'être un acteur actif dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

Duncan Brown
Président-directeur général
Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Survol

La Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) et ses sociétés de gestion de contrats emploient plus de 20 000 personnes à la grandeur de l'Ontario. La Société est responsable de 27 établissements de jeu et de la vente de produits de loterie dans quelque 10 800 points de vente au détail. Créée par le gouvernement de l'Ontario, cette entreprise opérationnelle a pour mandat de fournir des activités de jeu d'une manière efficace et socialement responsable qui optimise les retombées économiques pour la population de l'Ontario. Les secteurs économiques connexes et les collectivités d'accueil bénéficient directement des revenus de jeu.

En vertu de la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, les revenus nets des loteries, des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes sont utilisés à diverses fins, notamment la prestation de soins de santé, ainsi que la promotion et l'amélioration de la condition physique et la tenue d'activités sportives, récréatives et culturelles dans toute la province. En plus, des revenus totalisant 100 millions de dollars sont versés chaque année à la Fondation Trillium de l'Ontario, qui les distribue à des organismes de bienfaisance et à des organismes sans but lucratif.

Mission

Améliorer la vie de la population de l'Ontario. Nous produisons des revenus à l'échelle provinciale et des retombées économiques et sociales à l'échelle locale.

Vision

Servir de modèle dans le monde entier en matière de divertissement par le jeu en suscitant l'enthousiasme, ouvrant des possibilités aux clients et stimulant l'économie dans le meilleur intérêt public.

Régie

L'autorité législative de la Société est énoncée dans la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*. Classée comme entreprise opérationnelle, OLG compte un unique actionnaire, le gouvernement de l'Ontario, et relève du ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique par l'entremise de son conseil d'administration.

Le président et les membres du conseil d'administration, issus d'une diversité de collectivités de partout en Ontario, sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Depuis le 31 mars 2006, le conseil d'administration se compose de Timothy Reid, de Toronto (président), Ron Fotheringham, de Woodview, Michael Gough, de Toronto, Kristina Liljefors, d'Ottawa, Marlene McGraw, de Brantford, Michelle Samson-Doel, de Richmond Hill, et Beverly Topping, de Toronto.

Mandat du conseil

Le conseil d'administration établit les politiques de la Société et prodigue des conseils au président-directeur général et aux cadres supérieurs, qui surveillent les activités opérationnelles de la Société. Le conseil a pour mandat de superviser l'administration de l'entreprise en vue d'optimiser le rendement global de la Société et d'accroître la rentabilité pour son actionnaire en assumant ses diverses responsabilités :

- établir un processus de planification stratégique bien défini et fixer l'orientation stratégique;
- approuver le plan d'affaires annuel ainsi que les budgets d'exploitation et d'immobilisations;
- définir et évaluer les risques d'entreprise;
- examiner l'efficacité des contrôles internes au chapitre de la gestion des risques;
- évaluer le rendement du président-directeur général;
- surveiller l'application d'un code de conduite pour s'assurer que les relations avec les clients, les fournisseurs et le personnel sont conformes aux normes les plus rigoureuses, en tenant compte des valeurs éthiques et des intérêts de la collectivité dans le cadre de toutes les activités commerciales;
- suivre le rendement global de la Société;
- se tenir au courant et participer, au besoin, aux communications avec le gouvernement de l'Ontario et d'autres intervenants;
- assurer le respect des politiques clés, des lois et des règlements.

Comités du conseil

Le conseil d'administration d'OLG exerce ses activités par l'entremise de trois comités de travail permanents.

Comité de régie

Le Comité de régie aide le conseil à élaborer les politiques et pratiques de régie et à en surveiller l'application. Ce comité contribue au repérage des politiques à examiner et soumet des recommandations au conseil, qui peut ainsi s'assurer que la Société applique les normes les plus rigoureuses en matière de régie d'entreprise. Depuis le 31 mars 2006, ce comité est formé de Beverly Topping (présidente), Kristina Liljefors, Michelle Samson-Doel et Timothy Reid.

Comité de vérification et de gestion des risques

Le Comité de vérification et de gestion des risques a pour principale fonction d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance en examinant et en surveillant les états financiers de la Société, ses contrôles internes de l'information financière, son programme d'immobilisations, son programme de gestion des risques, ainsi qu'à créer des mécanismes destinés à assurer le respect des lois et de l'éthique. Depuis le 31 mars 2006, ce comité est formé de Timothy Reid (président par interim), Ron Fotheringham, Michelle Samson-Doel et Beverly Topping.

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération aide le conseil à s'assurer que la haute direction dispose des atouts organisationnels permettant la réalisation des objectifs à court et à long terme de la Société. De plus, le comité soumet au conseil d'administration des recommandations au sujet de la rémunération et des régimes d'avantages des membres de la haute direction. Depuis le 31 mars 2006, ce comité est formé de Ron Fotheringham (président), Kristina Liljefors et Timothy Reid.

Valeurs

Au cours de l'exercice 2005-2006, la direction a mené une série de consultations et d'entrevues avec des groupes d'employés pour faire le point et réfléchir sur les valeurs qui guident leur travail, et poser les jalons d'une nouvelle formulation des valeurs de la Société en vue de les présenter au début du prochain exercice financier.

- *Agir avec intégrité.* Cela veut dire « faire ce qu'il faut ». Nous trouverons l'équilibre entre les demandes de nos clients et de nos partenaires commerciaux et ce que les Ontariens attendent de nous.
- *Traiter avec respect* nos clients, nos employés, nos partenaires et la population de l'Ontario. Le respect consiste à être franchement et honnêtement à l'écoute des personnes et des idées diversifiées qui nous entourent.
- *Agir avec responsabilité.* Nous acceptons la responsabilité d'établir et d'atteindre les normes les plus élevées pour nous-mêmes en vue de servir nos clients et d'agir dans l'intérêt public.

Optimisation et **viabilité**

OLG doit sa réussite à sa capacité de répondre aux besoins de ses clients et de s'adapter au changement. Le secteur du jeu et du divertissement en Ontario a évolué et se transforme constamment et, dans ce contexte, OLG doit relever de nombreux défis.

La concurrence plus forte des établissements outre-frontières et la hausse du dollar canadien continuent d'avoir une incidence directe sur les activités de jeu d'OLG. Pour surmonter ces difficultés et relever les défis futurs, nous devons miser sur le changement organisationnel, une plus grande inventivité, une productivité accrue et l'affermissement des relations avec nos collectivités et nos intervenants.

Des solutions et de meilleures relations

L'exercice financier s'est terminé sur une note positive pour OLG, les collectivités des Premières nations et la population de l'Ontario. L'*Ontario First Nations Limited Partnership* (OFNLP) et le premier ministre de l'Ontario, M. Dalton McGuinty, ont signé un accord de principe portant sur la formation d'un nouveau partenariat de partage des retombées économiques du jeu. L'accord, une fois finalisé, fera bénéficier plus de 130 Premières nations de l'Ontario d'une meilleure stabilité financière. L'accord remplacera celui qui viendra à échéance en 2011 et en vertu duquel les revenus du jeu que reçoivent les Premières nations de l'Ontario proviennent uniquement de Casino Rama. Selon le nouvel accord de principe, les Premières nations toucheront 1,6 p. cent des revenus de jeu bruts d'OLG à partir de 2011. Ces revenus plus stables leur permettront de réaliser des investissements stratégiques dans la collectivité, le développement économique et culturel, la santé et l'éducation.

Municipalités

L'exercice a permis d'affermir les relations avec nos intervenants municipaux. Des initiatives ont été prises pour établir des partenariats de travail plus solides avec les dirigeants municipaux et créer un environnement favorable à l'augmentation de la clientèle locale, tout en faisant en sorte de mieux sensibiliser la population pour qu'elle comprenne mieux l'apport de la Société à l'économie locale et sa participation à des programmes communautaires au moyen de commandites et de subventions.

L'analyse de l'histoire et des dossiers d'importance de chaque collectivité, la sélection des activités communautaires susceptibles d'être commanditées et des visites dans les municipalités d'accueil, incluant des rencontres avec les maires et les conseillers, les Chambres de commerce et les clubs de bienfaisance, ne sont que certains des éléments de ce programme permanent d'établissement de relations.

Optimisation commerciale

Le projet d'optimisation commerciale a mobilisé de grands efforts pendant l'exercice. La haute direction s'est employée à cibler et à établir l'ordre de priorité des améliorations durables à long terme pouvant être apportées aux processus et à la structure de la Société. Amorcé en janvier 2005, le projet s'étend sur deux ans.

Réalisations

Pendant la phase initiale, l'équipe de projet a étudié et analysé les données sur les activités quotidiennes d'OLG et a eu des entretiens personnels avec les hauts dirigeants. Cette recherche a permis de dégager des possibilités d'optimisation allant de l'amélioration des économies des coûts et des processus à la production de nouveaux revenus. Ensuite, à des fins de validation, des analyses de rentabilité des possibilités d'optimisation ont été élaborées à l'aide des ressources et des compétences du personnel d'exploitation clé de toute la Société.

À la fin de l'exercice, la plupart des analyses de rentabilité étaient terminées et un certain nombre de solutions avaient été appliquées. Le premier résultat significatif du projet d'optimisation commerciale a été la mise au point d'un mécanisme officiel par lequel les projets seront classés par ordre de priorité et gérés plus efficacement.

Des progrès ont également été accomplis, en collaboration avec la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, en ce qui a trait à la rationalisation des contrôles qui régissent les activités des casinos et des salles de machines à sous. De plus, le service de restauration des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous de la province a été normalisé. Une nouvelle stratégie de distribution des machines à sous a été élaborée, dont un plan pour les machines à sous louées. À la fin de l'exercice, les analyses de rentabilité des fonctions et de la structure de Relations d'entreprise se poursuivaient, et les coûts de marketing globaux étaient examinés en vue de dégager les meilleures pratiques permettant d'améliorer le rendement d'investissement.

Bureau de la direction des projets de l'entreprise

Le Bureau de la direction des projets de l'entreprise (BDPE) a entrepris d'aider la haute direction à établir l'ordre de priorité des nombreux projets mis en branle chaque année à la grandeur de la Société. Les effectifs de ce nouveau service mis sur pied à l'automne 2005 et installé dans les bureaux de Sault Ste. Marie proviennent du personnel en place à OLG. La centralisation devrait générer d'importantes économies d'ici les prochaines années, car du financement et du soutien seront alloués aux projets clés de manière à tirer le meilleur parti possible des ressources humaines et financières.

Priorité aux valeurs fondamentales

Les valeurs fondamentales d'OLG contribuent à façonner la culture de la Société. Ces valeurs sont particulièrement efficaces si les employés de toute l'entreprise, quel que soit leur échelon, les comprennent et les appliquent. Dans le contexte du projet d'optimisation commerciale et de l'établissement des priorités de la Société, le moment a semblé approprié pour réfléchir aux huit valeurs fondamentales que prône OLG depuis 2000.

La direction d'OLG a senti qu'en diminuant le nombre de valeurs et en précisant leur formulation, ces valeurs seraient plus claires, plus à propos. À partir de ces hypothèses, trois valeurs principales ont émergé des 30 entrevues et plus réalisées avec des groupes d'employés:

- Intégrité
- Respect
- Responsabilité

La direction a depuis préparé un plan en vue de lancer les valeurs renouvelées au début du prochain exercice.

Ressources humaines

Des activités de plus en plus rentables, un recrutement efficace, la fidélisation des employés et l'actualisation permanente des compétences sont essentiels. L'équipe des Ressources humaines (RH) d'OLG est un des acteurs indispensables dont la Société a besoin pour surmonter les obstacles de concurrence et faire face à l'évolution du marché et aux modifications réglementaires.

Le modèle d'entrevue stratégique et structuré des RH optimise l'impartialité et la cohérence du recrutement. Au cours de l'exercice, l'application du processus a encore été facilitée pour que les gestionnaires le maîtrisent encore mieux. En outre, les centres d'évaluation pour la sélection de candidats éventuels à des postes de gestion ont été mis à profit. Ces centres permettent une meilleure sélection des candidats et aident à cibler les domaines où le perfectionnement professionnel peut être profitable.

Formation des employés et des cadres

Plusieurs programmes de première importance ont été mis sur pied au cours de l'exercice, parmi lesquels un programme de formation spécialisée sur le jeu responsable dont ont bénéficié plus de 8 000 employés.

L'application des programmes de Santé et Sécurité a fait suite à une vérification, à l'échelle de la Société, de la formation en santé et sécurité et aux modifications au *Code criminel du Canada*. Les RH ont aussi mis en œuvre pendant l'exercice les nouveaux programmes Formation en santé et sécurité des gestionnaires et superviseurs et Sécurité des entrepreneurs.

Les séances d'une journée et demie ont porté sur les obligations de la direction en matière de santé et sécurité – pour que les gestionnaires comprennent leur obligation de protection –, les droits des parties touchées et la façon de reconnaître les risques possibles sur le lieu de travail. Le programme Sécurité des entrepreneurs, d'une durée d'une demi-journée, s'adresse aux fournisseurs. Il clarifie leurs responsabilités et les attentes d'OLG, et vise à réduire les risques associés à la gestion des entrepreneurs externes qui travaillent aux établissements d'OLG.

En cours d'exercice, des modules d'appoint ont été préparés pour notre programme de perfectionnement des gestionnaires *Launch Pad to Success* (Rampe de lancement vers la réussite), dispensé en collaboration avec l'école de gestion Rotman (Université de Toronto), et le cadre de compétence de notre programme d'efficacité administrative a été amélioré et enrichi. De plus, un nouveau manuel de l'employé pour le service des Loteries et des Services généraux a été introduit.

Gestion des crises

Il a été jugé indispensable d'ajouter un programme de gestion des crises aux programmes Gestion des risques et Continuité des activités de la Société. Un projet de six mois visant à soutenir les programmes d'OLG a donc été amorcé en octobre 2005.

Le programme Gestion des crises permet à la Société d'assumer la gestion stratégique des communications internes et externes pendant et après un événement ayant une incidence sur ses activités, et d'évaluer la nécessité d'activer les plans de continuité des activités.

L'équipe du programme Gestion des crises a élaboré plusieurs scénarios de crise possibles, puis a sélectionné les mesures, les politiques et les documents appropriés et spécifiques à mettre en place concernant les RH, la sécurité et les communications. Des centres des opérations d'urgence ont été désignés pour faciliter l'élaboration de politiques, la coordination et l'orientation globale des efforts de rétablissement. De l'équipement et des systèmes de communication sont actuellement installés à ces centres pour en faire des bureaux centraux d'information permettant à nos équipes de rétablissement d'échanger des renseignements et de travailler ensemble.

Technologie de l'information a mis en œuvre un outil de communication en temps de crise qui sera utilisé en cas de défaillance de l'infrastructure de communication actuelle d'OLG. Si une crise survient, l'équipe Gestion des crises sera en mesure d'expédier des messages préétablis aux membres de l'équipe par Blackberry, téléphone résidentiel et cellulaire, messagerie texte et autres dispositifs. Cet outil, mis à la disposition de toute l'équipe Gestion des crises, aidera à mieux reprendre les activités.

À l'occasion de la cérémonie de remise des prix annuelle du *National Purchasing Institute*, le service Approvisionnement d'OLG a reçu le prix *Achievement of Excellence in Procurement* – la plus haute récompense dans le domaine – en reconnaissance de son excellence en matière de productivité, d'achats électroniques, d'innovation et d'exercice de la direction.

Technologie de l'information

Technologie de l'information (TI) joue un rôle essentiel à OLG. En juin 2005, des employés des divers secteurs de TI ont été réunis pour former le nouveau Centre de service TI. La combinaison de leurs nombreuses connaissances et compétences techniques permettront de doter le Centre de trois groupes de soutien distincts : Coordination des clients, Soutien sur place et Intervention et Règlement des incidents. Le Centre de service TI répondra aux demandes des clients 7 jours sur 7, tous les jours de l'année.

Un avenir sans fumée

Pendant l'exercice, tout a été planifié en vue de l'entrée en vigueur en mai 2006 de la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*.

OLG s'est engagée à offrir un environnement sain et sécuritaire à ses clients et à ses employés. À la fin de mars 2006, les deux tiers des établissements de jeu étaient déjà visés par divers règlements antitabac locaux et municipaux, auxquels ils se conformaient. Lorsque ces règlements sont entrés en vigueur, il y a eu une baisse de l'achalandage et une diminution en conséquence des revenus dans les établissements touchés. Depuis, plusieurs établissements ont commencé à afficher une certaine reprise des affaires.

À court terme, ces modifications devraient avoir une incidence négative sur les revenus du jeu. Nous continuerons de travailler à atténuer ces incidences sur notre Société par la mise en place de mesures plus efficaces et l'accroissement de la valeur de ce que nous offrons à nos clients. Nous nous emploierons à offrir les divertissements présentant la valeur la plus élevée possible et une gamme de plus en plus étendue de services, incluant de l'hébergement de luxe, des centres de santé et des boutiques à nos établissements de jeu « destination ».

OLG examine divers types de fumoirs extérieurs possibles que nos établissements pourraient mettre à la disposition des clients et des employés fumeurs. La nouvelle loi antitabac provinciale autorise les abris et les terrasses extérieures pour les fumeurs, et OLG évalue des formules à l'intention des clients et des employés qui pourraient désirer les utiliser.

Responsabilité et **réceptivité**

Les activités d'OLG génèrent chaque année plus de deux milliards de dollars au bénéfice des secteurs prioritaires de la province comme les soins de santé et l'éducation. La responsabilité sociale est donc une composante clé du divertissement par le jeu qu'offre OLG en Ontario. Cette responsabilité sociale s'applique à l'égard de la viabilité d'un secteur qui profite aux collectivités et à la population de l'Ontario, et à l'endroit des employés, des associés et des clients de la Société.

En 2005-2006, 36 millions de dollars provenant des revenus des machines à sous dans les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes ont été injectés dans l'éducation, la recherche et le traitement en matière de jeu problématique. Le programme sur le jeu responsable de l'Ontario est l'un des mieux financés en Amérique du Nord.

OLG assume également une présence sociale active dans les communautés où elle exerce ses activités. Baignant dans une culture d'entreprise axée sur la coopération et l'entraide, ses employés participent activement à la vie au travail et dans la société.

Jeu responsable

« Les gestes ont plus d'impact que les mots. » C'est l'une des prises de position énoncées dans le *Code de conduite en matière de jeu responsable* présenté le 31 mars 2005. Le Code formule l'engagement de la Société à l'égard du jeu responsable. Après un premier exercice complet d'application du Code, OLG a réalisé un ambitieux plan d'action et entrepris un certain nombre d'initiatives importantes axées sur la formation du personnel et l'information des clients et visant à réduire le risque de jeu problématique.

Formation au jeu responsable

En octobre 2005, OLG a mis en œuvre des programmes de formation des employés et des cadres visant à accroître la sensibilisation aux problèmes de jeu et à assurer une meilleure compréhension des pratiques de jeu responsable exemplaires. En application du *Code de conduite en matière de jeu responsable*, des programmes distincts ont été élaborés afin de traiter des questions et des attentes propres à chaque secteur d'activité : Jeu, Loterie, Bingo et Services généraux. Au 31 mars 2006, tous les employés d'OLG, des services au public à l'administration, avaient reçu une formation sur le jeu responsable.

La formation a pour objectif de sensibiliser au jeu problématique, de dissiper les mythes et de permettre aux employés d'OLG de bien répondre aux demandes d'aide et d'information des clients. Les employés apprennent à déceler les comportements pouvant révéler un risque de problème de jeu et reçoivent des instructions sur l'acheminement des problèmes aux cadres désignés. Ces derniers disposent des outils leur permettant de réagir à ces situations.

OLG intègre aussi la formation continue et les messages sur le jeu responsable à l'initiation de tous les nouveaux employés. De plus, les messages sur le jeu responsable sont transmis aux employés par divers mode de communication, incluant les bulletins internes et l'intranet du personnel. Le programme sur le jeu responsable d'OLG va dans le sens de l'annonce du

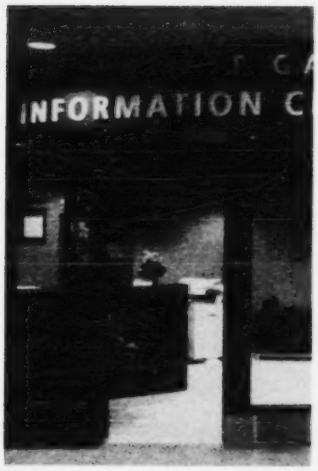

gouvernement de l'Ontario, en janvier 2005, de sa stratégie de jeu globale, qui comprend un engagement permanent à l'égard de la responsabilité sociale et des retombées économiques durables.

Centres d'information

Le 18 novembre 2005, OLG a amorcé un projet pilote en ouvrant deux centres d'information sur le jeu responsable (CIJR), l'un à Casino Windsor et l'autre à Niagara Fallsview Casino Resort, qui dessert Fallsview et Casino Niagara.

Ces CIJR sont des sources importantes d'information sur place pour les clients et pour le personnel des casinos en vue de promouvoir le jeu responsable et de faire connaître les bonnes pratiques de jeu à adopter et les divers traitements possibles que dispensent des professionnels. OLG fournit les fonds, le soutien et l'emplacement des centres, le Conseil du jeu responsable en assure le fonctionnement et des spécialistes en prévention du jeu problématique indépendants en composent l'effectif. Il est encore tôt pour faire un bilan, mais les rapports préliminaires indiquent que les centres ont été bien accueillis et qu'ils donnent des renseignements utiles aux clients et aux employés.

Sensibilisation de la population

En mars 2005, OLG a lancé une campagne publicitaire de sensibilisation visant à informer les amateurs de machines à sous des facteurs de risque pouvant entraîner un problème de jeu. Les annonces ont été diffusées dans les journaux et les stations de radio de la province. En novembre 2005 et mars 2006, OLG a lancé une campagne de quatre semaines à la radio réfutant les mythes les plus courants à propos du jeu aux machines à sous. Les annonces ont informé les auditeurs que le résultat de chaque jeu à une machine à sous est le fruit du hasard et qu'il n'y a aucun moyen de prédire le résultat d'un jeu, peu importe combien de temps et à quel moment ils jouent, et la façon dont ils utilisent l'appareil.

Afin de suivre les effets dans la population de ces campagnes et d'autres initiatives de sensibilisation au jeu responsable, OLG a effectué un sondage téléphonique grand public. En février 2005, un premier sondage réalisé auprès de 900 Ontariens a fourni un point de référence avant la présentation du *Code de conduite en matière de jeu responsable*. En avril 2005, immédiatement après le lancement du Code de conduite et du Mois de la prévention du jeu problématique, un second sondage a été mené auprès de 800 Ontariens.

La sensibilisation aux initiatives d'OLG a augmenté de façon significative entre le premier et le second sondage. La connaissance du slogan « Dépasser ses limites, ce n'est plus du jeu » a augmenté de façon significative dans la population, tout comme celle des annonces sur le jeu responsable dans les journaux. Les répondants du second sondage se sont également montrés plus sensibilisés aux idées fausses concernant les possibilités de gagner aux machines à sous. L'étude se répétera chaque année.

OLG suit également l'évolution de la sensibilisation des clients à l'aide d'un sondage téléphonique comprenant huit questions. Ce sondage mensuel aide OLG à contrôler régulièrement les effets de ses pratiques en matière de jeu responsable afin de continuer de fournir ses services de la manière la plus socialement responsable possible.

Zone limite

En mars, pour la troisième année consécutive, OLG a apporté son plein concours à « Zone limite – Mois de la prévention du jeu problématique », vaste initiative du Conseil du jeu responsable. La campagne annuelle vise à accroître la sensibilisation à l'égard des risques de jeu problématique et à prévenir les problèmes de jeu. OLG a distribué des affiches et des dépliants chez des détaillants de loterie et des partenaires de bingo sélectionnés, accueilli des kiosques d'information du Conseil à tous ses établissements de jeu et publié des annonces dans les journaux locaux de 45 collectivités de l'Ontario.

Orientations en matière de publicité

Au cours de l'exercice, le service de la Commercialisation d'OLG a préparé un document énonçant les normes à appliquer dans toutes les activités de publicité et de marketing de la Société. Ces normes se situent dans le prolongement du *Code de conduite en matière de jeu responsable* et des règlements applicables en vertu de l'article 31 de la *Loi de 1992 sur la réglementation des jeux* et vont plus loin que *Les normes canadiennes de la publicité*. En vertu de ces normes, les stratégies de marketing et de communication éviteront et omettront sciemment :

- d'attirer les mineurs,
- de faire la promotion du jeu irresponsable,
- de sous-entendre que le jeu peut alléger les dettes ou les difficultés personnelles et financières,
- de promouvoir le jeu comme une solution de rechange à l'emploi, un investissement financier ou un moyen de récupérer des pertes financières,
- de laisser supposer que le jeu a contribué à une réussite,
- de représenter des gens qui semblent en état d'ébriété.

Collectivités et charité

SAULT AREA HOSPITAL
HÔPITAL DE SAULT-SAINTE-MARIE

OLG possède une longue tradition de don aux collectivités où elle exerce ses activités et à celles qui ont besoin d'aide. La tradition s'est perpétuée au cours de l'exercice.

En mars 2006, OLG a souscrit le versement de 750 000 $ échelonné sur deux ans à la campagne de financement d'un nouveau laboratoire et d'une salle de tomodensitométrie à l'Hôpital de Sault-Sainte-Marie. Sault Ste. Marie accueille les bureaux principaux d'OLG et un casino de bienfaisance, et près de 900 employés d'OLG y vivent avec leur famille. Par cette contribution, OLG affirme une présence socialement active à Sault Ste. Marie.

Cette année, les employés d'OLG se sont surpassés pendant la campagne 2005 de Centraide en recueillant 238 241 $, soit une augmentation de cinq pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Les employés de la fonction publique de l'Ontario participent au Front commun pour la santé depuis 22 ans et, depuis quatre ans, OLG endosse cette tradition. Pendant l'exercice, ses employés ont donné temps et argent à l'occasion des nombreuses activités de collecte de fonds organisées à ses bureaux et à ses établissements de toute la province. Ensemble, ils ont recueilli 208 350 $ au profit des organismes de bienfaisance membres du Front commun pour la santé.

OLG, qui ne se préoccupe pas seulement des besoins locaux, a engagé un million de dollars dans les opérations de secours aux victimes de l'ouragan Katrina. De plus, des activités de financement ont eu lieu incluant des boîtes de don, des encans silencieux, des dons des fournisseurs, une retenue salariale spéciale, des activités du comité social, le jumelage des dons de la part de l'entreprise et des contributions de nos casinos commerciaux. À eux seuls, les casinos de Niagara ont recueilli 66 887 $ pendant une semaine d'octobre.

Événements

David Foster and Friends

En février 2006, OLG a annoncé que Niagara Fallsview Casino Resort sera l'hôte du gala de bienfaisance *David Foster and Friends* auquel participeront des artistes de renommée internationale, dont Andrea Bocelli en tête d'affiche. Le gala de novembre 2006 recueillera des fonds au profit de la Fondation David Foster, qui aide les familles dont un enfant a besoin d'une greffe d'organe à payer des frais non médicaux comme le transport et l'hébergement.

Prix d'excellence Trillium

Le 3 novembre 2005, OLG a commandité la cérémonie de remise des Prix d'excellence de la Fondation Trillium de l'Ontario. Ces prix sont attribués dans les catégories arts et culture, environnement, services sociaux et sport et loisirs. OLG a prêté son concours à la production de vidéos sur les gagnants.

Reconnaissance des services rendus

OLG s'est jointe au système d'alerte en cas d'enlèvement d'enfant Ontario AMBER Alert. C'était la plus grande expansion du réseau Ontario AMBER Alert depuis sa création.

Pendant l'exercice, OLG a reçu deux prix prestigieux en reconnaissance de son rôle actif dans le partenariat Ontario AMBER Alert. Le prix Diamond lui a été attribué lors de la remise des prix d'excellence de l'Ontario Showcase 2005. Le prix Or de l'Institut national de la qualité lui a été décerné à la Foire de la qualité dans le secteur public qui a eu lieu à Toronto en octobre.

Puis, le même mois, le gouvernement provincial a demandé à OLG de représenter l'Ontario à GTEC, exposition d'une semaine portant sur la technologie dans l'administration gouvernementale qui présente des produits et des services technologiques du monde entier.

L'équipe Intervention médicale d'urgence du service Sécurité et Surveillance d'OLG a reçu un prix Bronze à la Foire de la qualité dans le secteur public 2005 en reconnaissance de la réussite de son Programme de défibrillation. Grâce à ce programme, les six casinos de bienfaisance et autochtone et les 17 salles de machines à sous sont tous dotés de deux défibrillateurs externes automatiques et les huit bureaux administratifs en comptent chacun un. Ces défibrillateurs sont à la disposition des 400 employés de la sécurité formés en intervention médicale d'urgence, prêts à intervenir auprès des employés et des millions de personnes qui fréquentent nos établissements chaque année.

En juillet 2005, le directeur du Fonds de développement de la Croix-Rouge a remis à OLG un certificat en reconnaissance du don de plus de 82 000 $ destinés à l'aide aux victimes des tsunamis. Lors de son assemblée générale annuelle, la Section de Sault Ste. Marie et District de la Croix-Rouge canadienne a reconnu la participation des employés, dont la part au don d'OLG a atteint 33 000 $. Cette somme a été recueillie grâce à une retenue salariale et à des activités spéciales.

Innovation et **adaptation**

Au cours de l'exercice, la division des Loteries a encore alimenté fortement les sources de revenu d'OLG grâce à sa culture d'innovation et d'adaptation aux clients. Plus de 10 000 détaillants et exploitants de salles du bingo ont touché 171,5 millions de dollars en commissions.

Plus de 75 nouveaux millionnaires ont reçu leur chèque à Toronto et à Sault Ste. Marie. Et plus de 2 000 lots ont été attribués par des bureaux des prix satellites aménagés à des établissements de jeu d'OLG de la province afin que de nombreux gagnants de l'Ontario puissent réclamer un lot élevé plus facilement.

En 2006, OLG est devenue la première société de loterie de l'Amérique du Nord à obtenir l'autorisation d'effectuer un essai dans des magasins Wal-Mart, le plus grand détaillant du monde, qui constitue un circuit commercial prometteur.

Les travaux de migration des détaillants à un réseau haute vitesse vont bon train. En fin d'exercice, le processus de sélection des fournisseurs était terminé et la négociation des contrats était bien engagée. Ce système améliorera le service, accélérera les opérations et réduira les coûts.

Produits sur terminal

Les jeux sur terminal demeurent la plus grande source de revenus de la division des Loteries, soit 65 p. cent du total des revenus globaux de loterie. Comme toujours, le renouvellement et l'innovation sont le secret d'une réussite qui ne se dément pas.

Gros lot de 54 millions de dollars de LOTTO 6/49

En octobre 2005, même les joueurs occasionnels de tout le pays ont lorgné le gros lot de LOTTO 6/49, le plus important jamais offert à un jeu de loterie canadien. Tout a commencé avec un gros lot boni de 20 millions de dollars le 12 octobre 2005. Le 26 octobre, le gros lot, qui avait atteint 54 millions de dollars, a été gagné par un seul et unique billet vendu dans l'Ouest du Canada. Les ventes nationales se sont chiffrées à 99 474 164 $ et celles de l'Ontario ont totalisé 41 786 666 $. L'événement a suscité un énorme engouement à la grandeur du pays et a montré avec quelle rapidité les gros lots peuvent augmenter depuis les améliorations au jeu en 2004.

Ventes de loterie et lots* par jeu au 31 mars 2006

Catégorie de produits	Nombre de jeux	Ventes (millions de $)	Pourcentage des ventes totales	Lots (millions de $)
Jeux sur terminal	16	1 581,3 $	65,0 %	770,5 $
Loteries sportives	4	229,2	9,4 %	135,7
Jeux INSTANT	76	588,0	24,2 %	351,7
Jeux de BINGO	5	34,2	1,4 %	22,7
Total	101	2 432,7 $	100,0 %	1 280,6 $

* N'incluent pas les lots non réclamés et expirés.

Lancement de PayDay

En juin 2005, après deux années de recherche et de tests auprès des consommateurs, OLG a lancé son premier nouveau jeu de loterie sur terminal depuis plus de cinq ans et le tout premier jeu sur terminal à offrir un gros lot constitué d'une rente.

Maintenant, tous les jeudis, les amateurs de loterie de l'Ontario ont la possibilité de gagner 1 000 $ par semaine pour la vie avec PayDay. Les gagnants ont le choix entre une rente annuelle de 1 000 $ par semaine pour la vie ou un montant forfaitaire de 675 000 $.

À 2 $ le jeu, PayDay propose plusieurs façons de gagner. Les joueurs sélectionnent une série de quatre numéros et l'ordinateur génère 14 séries supplémentaires. La sélection du joueur le rend admissible à la rente et les autres séries de numéros peuvent lui faire gagner un lot de 1 000 $, 20 000 $ et 50 000 $. Une série de quatre numéros, allant de un à 77, est tirée chaque jeudi. Les joueurs dont les numéros correspondent aux quatre numéros gagnants de l'une des catégories de lot remportent ce lot. Si trois numéros sur quatre correspondent dans l'une ou l'autre des séries de quatre numéros, les joueurs gagnent 20 $. Les probabilités de gagner un lot sont de 1 sur 6,1. En 2005-2006, le revenu total de PayDay était de 62 millions de dollars.

Lancement de PICK-4

En février 2006, OLG a lancé Pick-4, un nouveau jeu de loterie à tirage quotidien offrant des lots fixes de 200 $ à 5 000 $. Similaire à PICK-3, ce jeu à 1 $ propose plus de lots élevés et plus de façons de gagner. Les joueurs sélectionnent quatre chiffres de 0 à 9, puis choisissent l'option « dans l'Ordre » ou « dans le Désordre ». Pour l'option « dans l'Ordre », les chiffres doivent correspondre aux quatre chiffres dans l'ordre exact où ils ont été tirés, alors que pour l'option « dans le Désordre », les quatre chiffres peuvent correspondre selon diverses combinaisons. Les probabilités de gagner le lot de 5 000 $ avec l'option « dans l'Ordre » sont de 1 sur 10 000. Les probabilités de gagner le lot de 200 $ dans la catégorie 24 de l'option « dans le Désordre » sont de 1 sur 417. Pour chaque catégorie de lot, le nombre de gagnants dépend du nombre de joueurs et de leurs sélections. Pour l'exercice 2005-2006, PICK-4 a généré des revenus de 4,6 millions de dollars à la suite de son lancement en février.

Des gros lots reportés plus élevés avec LOTTO SUPER 7

LOTTO SUPER 7 continue de répondre à la demande en proposant des gros lots élevés qui augmentent rapidement. En janvier 2006, la Société de la loterie interprovinciale a supprimé le gros lot garanti de 7,5 millions de dollars. Le gros lot de LOTTO SUPER 7 commence maintenant avec le montant minimum garanti de 2,5 millions de dollars, qui, ensuite, augmente successivement à au moins 5 millions de dollars, 10 millions de dollars, 12 millions de dollars, 17 millions de dollars et 20 millions de dollars. Par suite de cette modification de la structure des lots, les gros lots atteignent des montants imposants plus rapidement.

Loteries sportives

Cette année, les faits qui ont marqué les loteries sportives ont été le retour du hockey professionnel et la collaboration avec Casino Niagara, qui a ouvert *Sports Section*, maintenant le plus grand détaillant de loteries sportives de la province.

PROPS et POOLS

En septembre 2005, PRO*PICKS a amélioré ses options PROPS et POOLS. Maintenant, les joueurs choisissent plus facilement plusieurs options sur une même fiche de sélection. Chaque carte peut contenir jusqu'à 16 matchs et les joueurs peuvent encadrer (Boîte) jusqu'à quatre résultats pour un seul événement – en choisissant divers résultats pour les Visiteurs et les Receveurs – sans devoir remplir plusieurs fiches de sélection. Avec PROPS, une nouvelle structure de paiement de lots permet aux joueurs de calculer le montant du gain potentiel en multipliant la mise par les cotes, comme avec PRO•LINE.

L'adoption d'une formule reposant sur des cotes permet un meilleur contrôle des niveaux de paiement. Ces aménagements ont été suivis d'une série d'améliorations au traitement de la base de données du système de gestion des loteries sportives. Désormais, toutes les loteries sportives sont exploitées à partir d'un moteur de commande central, ce qui réduit les possibilités d'erreur dans l'entrée et la gestion des données sportives et accélère les communications aux détaillants.

Sports Section

L'ouverture de *Sports Section* le 8 septembre 2005 s'inscrit dans le projet de revitalisation de 15 millions de dollars de Casino Niagara et est le fruit d'une étroite collaboration entre la division Loterie et le casino. Ce centre destiné aux loteries sportives et au pari hors piste a une superficie de 2 000 pieds carrés. Les clients peuvent jouer à CASINO PRO•LINE, CASINO POINT SPREAD, CASINO PROPS et à POOLS, (POOLS est offert dans toute la province) tout en regardant en même temps plusieurs événements sportifs dans une ambiance de casino. *Sports Section* procure un avantage à la région hautement compétitive de Niagara, car il attire des amateurs sportifs des deux côtés de la frontière.

Jeux INSTANT

Ruée vers l'or

Le 11 janvier 2006 était lancé un nouveau jeu de loterie INSTANT exceptionnel, QUEST FOR GOLD LOTTERY, en vue de soutenir les athlètes amateurs de l'Ontario. Chaque sachet de 20 $ de QUEST FOR GOLD LOTTERY contient cinq billets à gratter représentant des athlètes amateurs de l'Ontario. Le jeu offre des probabilités de 1 sur 6 de gagner une partie des 23 millions de dollars offerts en lots, soit dix gros lots de un million de dollars, cinq lots de 250 000 $, dix lots de 100 000 $ et dix lots de 25 000 $, et 250 médaillons en or de série limitée produits par la Monnaie royale canadienne.

Le ministère de la Promotion de la santé administre les profits du jeu de loterie, qui soutiennent plus de 50 sports différents, et accorde des subventions dans trois catégories :

- assistance directe aux athlètes,
- meilleur encadrement et entraînement de haut niveau,
- participation à des compétitions.

Plus de 850 athlètes amateurs de haut calibre de l'Ontario se partageront un montant prévu de 2,5 millions de dollars en assistance financière directe du programme QUEST FOR GOLD LOTTERY, qui fait partie de VIE ACTIVE 2010, programme gouvernemental plus général inclus dans la stratégie visant à améliorer la santé des Ontariens.

SPECIAL 8

Ce nouveau jeu INSTANT national à 7 $ lancé en février 2006 offre plus de 45 millions de dollars en lots. Le billet plié contient huit différents jeux à gratter et donne la possibilité de gagner dix fois. Les probabilités de gagner un lot sont de 1 sur 3,51. Le jeu propose 20 gros lots de 388 888 $ et 20 lots additionnels de 88 888 $.

INSTANT TEXAS HOLD'EM POKER

En septembre 2005, le populaire jeu TEXAS HOLD'EM POKER est devenu un jeu INSTANT. Le nouveau jeu INSTANT à 3 $ s'adresse aux amateurs de jeux télévisés et aux joueurs de poker d'expérience. En plus des quatre surfaces de jeu et d'un gros lot de 75 000 $, le jeu offre trois possibilités de gagner les frais d'inscription de 10 000 $ au célèbre *World Poker Tour* à Las Vegas.

Bingo

*the*Link · ULTIMATE*Link* · LATE*Link*

Superstar Bingo fait son entrée dans la région de l'Atlantique

Mis au point par OLG dans les années 1990, le système de BIG LINK BINGO utilise un générateur informatisé de nombres aléatoires certifié. Comme il peut relier plusieurs établissements, le bassin de joueurs est plus élevé et, par conséquent, les gros lots le sont aussi. OLG a obtenu un brevet pour le système de jeu de bingo sur ordinateur en décembre 2003 et, cette année, elle a accordé à la Société des loteries de l'Atlantique (SLA) une licence d'utilisation de la technologie. La SLA a lancé son premier jeu en réseau en Nouvelle-Écosse en janvier 2006.

Revitalisation du bingo

Pendant l'exercice, quatre établissements ont participé à l'essai pilote d'un modèle de bingo électronique destiné à revitaliser le secteur du bingo de bienfaisance de l'Ontario. Ce sont :

- Boardwalk Gaming, le 28 septembre, à Barrie,
- Treasure Chest Bingo, le 1er novembre, à Kingston,
- Kawartha Club Bingo, le 6 décembre, à Peterborough,
- Boardwalk Gaming at Bingo One, le 24 janvier, à Sudbury.

L'ajout d'un cinquième établissement pilote, situé à Toronto, est en voie de planification.

Le bingo électronique donne une touche plus moderne au jeu en ajoutant des terminaux d'ordinateur ou dispositifs portatifs aux cartes de bingo traditionnelles.

Le bingo électronique, qui est un des aspects du programme de revitalisation du bingo, fait partie des efforts intégrés visant à offrir aux clients un jeu de bingo plus actuel. L'amélioration du service à la clientèle et d'importantes rénovations sont d'autres éléments clés, de même que l'évolution des rôles et responsabilités des divers intervenants des salles de bingo : organismes de bienfaisance, fournisseurs de services, municipalités et OLG. L'évaluation du programme pilote en 2006 permettra de voir s'il réussit à renverser la tendance à la baisse du financement par le bingo des dernières années. Les résultats préliminaires sont encourageants et ont reçu un fort soutien des organismes de bienfaisance, des fournisseurs de services et des municipalités qui participent au projet pilote.

Nouveautés et **réaménagements**

Les 17 salles de machines à sous dans les hippodromes et les six casinos de bienfaisance et autochtone d'OLG ont généré des revenus de jeu de plus de 1,9 milliard de dollars au cours de l'exercice. De ce montant, 73,7 millions de dollars ont été versés directement aux collectivités d'accueil des casinos de bienfaisance et autochtone et des salles de machines à sous dans les hippodromes, et 299,5 millions de dollars sont allés aux hippodromes et à leurs gens de chevaux.

Ces revenus et leurs retombées sous forme d'emplois en tourisme dans les régions où sont situés ces établissements et dans l'ensemble du secteur des courses de chevaux stimulent fortement le développement économique de la province.

Une ouverture et des anniversaires

La salle de machines à sous de l'hippodrome Ajax Downs a ouvert ses portes au début de mars 2006. L'établissement propose des jeux populaires et des gros lots progressifs ainsi qu'un restaurant à service complet et un bar-salon.

Deux salles de machines à sous ont souligné un anniversaire en février 2006 : celle de l'hippodrome Rideau Carleton Raceway a célébré son sixième anniversaire et celle de l'hippodrome Hanover Raceway, son cinquième anniversaire.

Belleville Racetrack Development Corporation (BRDC) et *Belleville Agricultural Society* ont obtenu les autorisations réglementaires pour l'ouverture d'un nouvel établissement de jeu à Belleville. OLG et BRDC ont confirmé l'attribution de 200 machines à sous à ce nouvel emplacement. La version préliminaire de l'accord d'exploitation de site et celle du plan de l'établissement ont été examinées avant la fin de l'exercice, et les pourparlers avec la municipalité ont débuté.

La technologie TITO

L'essai pilote de la technologie TITO (Ticket In – Ticket Out), aussi appelée EZ Pay, a commencé à la salle de machines à sous de l'hippodrome Woodbine Racetrack en août 2005. Comme les résultats ont été positifs, la technologie a été mise en œuvre à la salle de machines à sous de l'hippodrome Ajax Downs. Au cours de l'exercice 2007, TITO sera mis en place à 16 autres établissements de jeu.

Avec TITO, les joueurs n'ont plus à manipuler de pièces de monnaie ni à attendre qu'une trémie soit réapprovisionnée. Le personnel manipule moins de pièces de monnaie, ce qui diminue les blessures professionnelles. Le temps de jeu et le revenu par machine augmentent, et les coûts d'exploitation et d'entretien des machines à sous, des distributrices de monnaie et des trémies diminuent.

Même si la technologie TITO exige un certain apprentissage de la part du personnel et des clients, elle est en voie de devenir la norme dans le secteur du jeu. Sa mise en place s'inscrit dans la tradition d'OLG de demeurer concurrentielle et attentive aux besoins des clients.

Casinos de bienfaisance – Retombées économiques des activités au 31 mars 2006

Établissements	Date d'ouverture	Nombre d'employés	Masse salariale annuelle (milliers $)	Part des municipalités* (milliers $)	Nombre de clients (milliers)	Machines à sous	Tables de jeu
Brantford Charity Casino	17 nov. 1999	990	39 047 $	3 742 $	1 684	514	55
Casino Sault Ste. Marie	19 mai 1999	363	15 005	1 529	900	452	17
Salle de machines à sous au Great Blue Heron Charity Casino	3 mai 2000	***	***	****	1 341 **	525	*****
Point Edward Charity Casino	18 avril 2000	581	23 583	2 303	866	322	27
Thousand Islands Charity Casino	20 juin 2002	491	20 221	3 780	1 012	523	22
Thunder Bay Charity Casino	28 août 2000	447	18 611	2 425	1 368	452	15
Total		2 872	116 468 $	13 779 $	7 173	2 788	136

Note : La Première nation mississauga de l'île Scugog est propriétaire de Great Blue Heron Charity Casino, exploité par Great Blue Heron Gaming Company, propriété exclusive de Casino Austria, Fantasy Gaming et Sonco Gaming. OLG gère la salle de machines à sous uniquement. Great Blue Heron Charity Casino est un casino autochtone et une importante initiative des Premières nations. La bande indienne (nº 34) de l'île Scugog a formé la Baagwating Community Association, organisme de bienfaisance sans but lucratif qui exploite et gère les tables de jeu.
Le gouvernement de l'Ontario perçoit 20 p. cent des revenus de jeu et l'intégralité des bénéfices nets de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino.

* 5 p. cent des revenus provenant des 450 premières machines à sous, et 2 p. cent des revenus des machines supplémentaires.
** Nombre de clients de tout l'établissement Great Blue Heron.
*** 280 employés de Great Blue Heron Gaming Company travaillent à la salle de machines à sous. La masse salariale est estimée à 13,0 millions de dollars.
**** À titre de collectivité d'accueil de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino, les Mississaugas touchent 5 p. cent des revenus des machines à sous.
***** Great Blue Heron Charity Casino exploite les tables de jeu et OLG s'occupe uniquement de la gestion et de la comptabilité de la salle de machines à sous.

Salles de machines à sous dans les hippodromes – Retombées économiques des activités au 31 mars 2006

Salles de machines à sous	Date d'ouverture	Nombre d'employés	Masse salariale annuelle (milliers $)	Nombre de clients (milliers)	Machines à sous	Part des hippodromes (milliers $)	Part des gens de chevaux (milliers $)	Part des municipalités* (milliers $)
Ajax Downs	28 février 2006	210	857 $	142	250	718 $	718 $	359 $
Clinton Raceway	24 août 2000	80	3 492	193	108	1 209	1 209	605
Dresden Raceway	18 avril 2001	82	3 695	215	108	1 203	1 203	601
Flamboro Downs	11 octobre 2000	340	13 727	1 500	789	11 462	11 462	4 327
Fort Erie Race Track	9 septembre 1999	338	15 517	1 187	1 168	8 699	8 699	2 733
Georgian Downs	27 novembre 2001	221	8 863	1 055	451	9 966	9 966	4 981
Grand River Raceway	4 décembre 2003	148	5 851	640	200	3 339	3 339	1 669
Hanover Raceway	19 février 2001	88	3 812	287	110	1 538	1 538	769
Hiawatha Horse Park	8 mai 1999	173	7 629	691	452	3 472	3 472	1 732
Kawartha Downs	22 novembre 1999	180	8 200	849	450	6 331	6 331	3 166
Mohawk Racetrack	10 août 1999	304	13 241	1 244	862	15 703	15 703	5 755
Rideau Carleton Raceway	16 février 2000	346	14 855	1 490	1 250	11 000	11 000	3 388
Sudbury Downs	26 novembre 1999	168	7 274	547	343	4 154	4 154	2 077
Western Fair Raceway	28 septembre 1999	355	14 897	1 324	750	9 412	9 412	3 577
Windsor Raceway	16 décembre 1998	270	11 907	831	740	6 360	6 360	2 419
Woodbine Racetrack	27 mars 2000	794	37 184	4 317	1 946	53 371	53 371	14 566
Woodstock Raceway	20 juin 2001	87	3 933	323	112	1 794	1 794	897
Total		4 184	174 935 $	16 835	10 089	149 729 $	149 729 $	53 619 $

* Les hippodromes et les gens de chevaux touchent respectivement 10 p. cent des revenus provenant des machines à sous; les municipalités touchent 5 p. cent des revenus bruts des 450 premières machines à sous et 2 p. cent des revenus bruts des machines à sous supplémentaires.

L'avantage **concurrentiel**

L'exercice des casinos commerciaux de l'Ontario s'est déroulé sous le signe de l'innovation, de la rénovation et du divertissement haut de gamme.

Les efforts ont porté fruit. Les revenus ont atteint près de 1,67 milliard de dollars à l'exercice 2005-2006, soit presque 94 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui prouve que les casinos commerciaux d'OLG continuent de relever les défis liés à l'intensification de la concurrence en offrant des destinations vacances et divertissements de grande qualité.

Les casinos de Niagara

Niagara Fallsview Casino Resort et Casino Niagara offrent aux touristes de la région du Niagara un éventail d'activités de jeu, de divertissement, des centres de santé et des restaurants pouvant satisfaire tous les goûts. Leurs installations et leurs attractions s'ajoutent aux attraits touristiques de la région. Les casinos ne ménagent aucun effort pour que la région demeure une destination touristique recherchée.

À l'été de 2005, Niagara Fallsview Casino Resort et Casino Niagara se sont associés à des partenaires du secteur du tourisme de Niagara – la Chambre de commerce de Niagara Falls, la Commission du pont de Niagara Falls, la *Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority* et la Commission des parcs du Niagara – pour former le conseil *Easy Crossing Council* et lutter contre les perceptions négatives de nombreux voyageurs américains concernant les déplacements transfrontaliers.

Casino Niagara

Une transformation en profondeur remarquable

Pendant l'exercice, OLG a investi 12 millions de dollars à Casino Niagara dans d'importantes rénovations privilégiant le confort et le plaisir, qui se combinent à l'élégance et à la distinction de Fallsview.

- Le salon *Sports Section* comprend, sur un mur, 26 téléviseurs haute définition qui présentent des événements sportifs du monde entier, un tableau qui affiche les pointages et les résultats sportifs, et une section unique au Canada qui propose des loteries sportives permettant de miser sur plusieurs événements et du pari hors piste.
- Une cabine de radiodiffusion installée au cœur du casino permet à des personnalités de stations de radio du sud de l'Ontario et de l'ouest de l'État de New York d'animer des émissions en direct.
- Une scène permanente érigée dans la salle de jeu permet à des groupes de se produire.
- Un salon de poker doté de 12 tables est ouvert 24 heures sur 24.

Niagara Fallsview Casino Resort

Un été spectaculaire

Du 20 au 24 juin, Niagara Fallsview Casino Resort a, en collaboration avec Unilever et TSN, été l'hôte des séances de qualification de l'Est et des finales nationales du premier championnat *Degree Poker*. En septembre 2005, la fin palpitante du tournoi remporté pas un Vancouvérois a été présentée à la télévision en plusieurs épisodes.

Spectacles sur scène

La salle de spectacles Avalon Ballroom de Fallsview a accueilli au cours de l'exercice 2005-2006 certains des plus grands noms du spectacle, parmi lesquels Michael Bublé, B.B. King, Tony Bennett, Kenny Rogers, Hootie and the Blowfish, Gypsy Kings, Macy Gray, Burton Cummings, Julio Iglesias, Smokey Robinson, George Thorogood and the Destroyers, Huey Lewis and the News, Three Dog Night, Gordon Lightfoot et Jann Arden.

Apport à la collectivité

Le 25 novembre, Centraide de Niagara Falls a tenu son déjeuner synthèse. À cette occasion, Fallsview a remis un chèque de 100 000 $, don de la Société, et un chèque de 193 403,62 $, don de la Société associé à la campagne.

Prix

Niagara Fallsview Casino Resort a été récompensé comme jamais au cours de l'exercice 2004-2005.

- *Economic Impact Award* de la Chambre de commerce de Niagara Falls en reconnaissance des retombées positives du complexe de villégiature sur les secteurs d'affaires et de bienfaisance de Niagara.
- *Specialty Venue Award* attribué à la salle Avalon Ballroom par *Canadian Music Week*.
- Prix Excellence de *Wine Spectator* au restaurant 17 Noir pour la richesse de sa cave à vins.
- Prix des associations canadienne (CAA) et américaine (AAA) des automobilistes pour le restaurant 17 Noir et l'hôtel Fallsview.

Casino Windsor

Au cours de l'exercice, Casino Windsor est allé résolument de l'avant. Il a procédé à des transformations et à un agrandissement pour rivaliser avec les meilleurs casinos établis dans des complexes de villégiature de l'Amérique du Nord. Relevant le défi de l'intensification de la concurrence outre-frontière, Casino Windsor se tourne vers l'avenir avec un engagement renouvelé envers l'excellence.

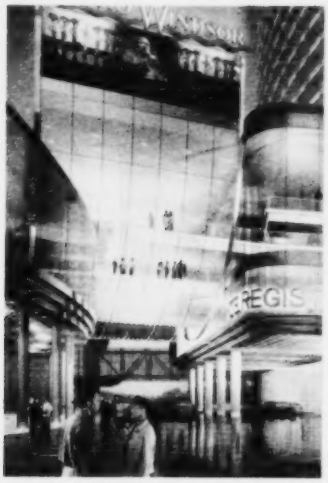

Rendus d'architecture des rénovations à Windsor

Construction et réalisations

La construction du projet d'agrandissement et de rénovation de 400 millions de dollars du casino a été amorcée à l'été de 2005. À la fin de l'exercice, plusieurs étapes importantes étaient terminées et d'autres allaient bon train.

L'impressionnant *Market Buffet* a ouvert ses portes le 16 décembre 2005 sous les éloges de la critique et depuis, son succès ne s'est pas démenti. Situé à l'étage de l'ancien atrium, *Market Buffet* est le plus vaste restaurant de Windsor. D'une superficie de 26 000 pieds carrés, il peut facilement accueillir 650 convives. Les clients ont le choix d'un vaste éventail de plats fraîchement préparés aux sept îlots de restauration distincts entourant l'îlot des desserts.

À la fin de l'exercice et après sept mois de rénovation, l'aire d'accueil des clients en autocar – l'ancienne entrée de la rue Chatham – n'était qu'à six jours de la fin des travaux. Cette nouvelle et vaste section est dotée de divers services qui améliorent l'expérience des clients voyageant en autocar : débarcadère plus grand pouvant accueillir six autobus; salle d'attente des autobus plus spacieuse et confortable; vestibule plus grand doté de sièges; comptoir du service à la clientèle offrant tous les services; écran DEL affichant de l'information sur l'arrivée et le départ des autobus ainsi que des messages promotionnels; des toilettes plus grandes; et des téléphones publics.

En rénovation

L'ancien *Showtime Lounge*, actuellement en rénovation, deviendra un superbe salon qui n'attirera pas que les amateurs de sport. Ce salon chic et distingué, prévu pour septembre 2006, offrira un service de restauration et de boissons complet. Les clients pourront assister à des événements sportifs grâce à une technique de radiodiffusion de pointe.

Des rénovations se poursuivent également à la rotonde de l'Atrium, promenade Riverside, où une entrée dynamique sera aménagée.

En construction

La construction du nouvel hôtel de 22 étages a donné le coup d'envoi à l'agrandissement au cours de l'exercice. L'aménagement d'une partie des trois étages du stationnement souterrain et du rez-de-voirie ont débuté avant la fin de l'exercice. Ces travaux permettront de prolonger la nouvelle passerelle au-dessus de la rue McDougall, le long de l'immeuble, de la rue Pitt à la rue Chatham. L'enlèvement des trottoirs et l'aménagement paysager de cette section sont prévus pour le prochain exercice. Une fois terminé, l'agrandissement sera relié au nouvel établissement actuel, ce qui donnera l'impression d'un seul grand complexe.

L'achèvement des travaux de rénovation et d'agrandissement est prévu pour la fin de 2007.

Prix

Le service exceptionnel et les installations haut de gamme de Casino Windsor continuent de lui valoir une reconnaissance locale et internationale.

Casino Player Magazine a accordé à Casino Windsor le premier prix de la catégorie meilleur casino dans la région de Détroit et 22 autres premiers et deuxièmes prix. Chaque année, plus de 325 000 lecteurs de *Casino Player* du monde entier votent pour leur établissement préféré en fonction de diverses catégories.

À l'occasion du sondage annuel de *Strictly Slots Magazine* sur les meilleures machines à sous (Best of Slots), les lecteurs ont choisi Casino Windsor comme meilleur casino du Canada et lui ont accordé le premier prix dans 14 catégories pour la région de Détroit, dont le prix du meilleur casino canadien, du meilleur casino, de la meilleure salle de machines à sous, des meilleurs services d'hébergement et des meilleures promotions d'un club de machines à sous.

En mars 2006, les associations canadienne et américaine des automobilistes ont une fois encore accordé leur premier prix *Four Diamond* à l'hôtel de Casino Windsor.

Casino Rama

Casino Rama demeure l'un des casinos les plus courus de la province. Il doit sa réussite à l'excellence de son service à la clientèle et de ses programmes de prévention communautaires qui profitent à des centaines de personnes grâce à des dons et à des bénévoles.

Divertissement

La qualité du divertissement mondial est l'une des raisons pour lesquelles les clients, qu'ils soient nouveaux ou réguliers, continuent d'affluer à Casino Rama.

Au cours de l'exercice, la scène d'*Entertainment Centre* a eu l'honneur d'accueillir certains des plus grands noms du divertissement, incluant Keith Urban, Dennis Miller, Joan Rivers, Lisa Marie Presley, Bruce Willis and the Accelerators, Lionel Richie, Carole King, Tom Jones, ZZ Top, Tim McGraw, Gretchen Wilson, Toni Braxton, Liza Minnelli et James Brown.

En lien avec la communauté

Depuis son ouverture, Casino Rama a commandité des centaines d'activités et de services communautaires. Au cours de l'exercice, Casino Rama a également commencé à commanditer des ateliers destinés aux organismes sans but lucratif.

Le premier de ces ateliers répondait à la demande de groupes locaux qui voulaient mieux comprendre les relations avec les médias. Casino Rama a invité un expert local à animer des séances de 30 participants, parmi lesquels des membres du conseil d'administration, des directeurs généraux, des employés et des bénévoles de divers organismes. L'animateur de l'atelier a dispensé de la formation et des renseignements utiles. Les participants ont eu le très grand avantage d'établir des contacts avec des pairs, ce que permet ce type de rencontre.

Casino Rama a été fier d'accueillir et de faciliter l'atelier. C'est ainsi, et de bien d'autres façons, qu'il répond aux besoins du secteur communautaire sans but lucratif local.

Prix

Pour la neuvième année consécutive, et comme chaque année depuis son ouverture, Casino Rama a reçu le prix Choix du lecteur du *Toronto Sun*, catégorie Casino préféré de l'Ontario. Cette année encore, le casino a aussi été mis en nomination dans la catégorie Établissement de l'année par l'*Academy of Country Music*. Il est le seul casino canadien à avoir mérité cet honneur.

États financiers

Responsabilité de reddition de compte **annuelle de la direction**

Les états financiers consolidés de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et tous les renseignements contenus dans le présent *Rapport annuel* sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Au besoin, la direction a produit des estimations et des jugements éclairés, conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités de gestion à l'égard des états financiers par l'entremise de son comité de vérification et de gestion des risques, entièrement composé d'administrateurs qui ne sont pas des dirigeants ni des employés de la Société. Ce comité examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité se réunit de temps en temps avec la direction et les vérificateurs internes et externes.

Afin d'assumer ses responsabilités, la direction maintient un système approprié de contrôle interne qui lui permet de s'estimer fondée à croire que les états financiers consolidés qu'elle produit sont pertinents et fiables et que la protection des actifs de la Société est suffisante. La Société est dotée d'une équipe de vérificateurs internes chargés d'examiner continuellement les mesures de contrôle internes et de veiller à leur application. Les rapports préparés par les vérificateurs internes sont examinés par le comité. Les vérificateurs internes jouissent d'un accès direct aux membres du comité.

Grant Thornton LLP et KPMG LLP, vérificateurs indépendants nommés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité de vérification et de gestion des risques, ont examiné les états financiers consolidés. Leur rapport précise la portée de leur examen ainsi que leur avis concernant les états financiers consolidés. Les vérificateurs indépendants jouissent d'un accès direct aux membres du comité.

Duncan Brown
Président-directeur général

Le 12 mai 2006

John Black
Dirigeant des finances

Le 12 mai 2006

Rapport des **vérificateurs**

Au conseil d'administration de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et au ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario au 31 mars 2006 et les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie, de l'évolution de la somme à payer à la province de l'Ontario et de l'avoir en immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG LLP

Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 12 mai 2006

Grant Thornton LLP

Comptables agréés
Sault Ste. Marie, Canada
Le 12 mai 2006

Bilan **consolidé**

Exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	2006	2005
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	603 669 $	603 300 $
Débiteurs	48 641	42 150
Somme à recevoir de Falls Management Company (note 8)	–	3 665
Charges payées d'avance et autres	56 744	61 897
Tranche des prêts échéant à moins d'un an (note 4)	7 904	8 135
	716 958	719 147
Frais de démarrage et charges reportées (note 3)	12 081	16 834
Prêts (note 4)	51 833	37 144
Immobilisations (note 5)	2 293 833	2 235 431
Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning (note 6)	16 139	17 221
Trésorerie et placements à court terme détenus pour le compte des Premières nations (note 7)	156 346	116 776
	3 247 190 $	3 142 553 $
Passif et avoir		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	328 691 $	278 593 $
Somme à payer aux exploitants (note 8)	48 871	45 624
Somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning (note 8)	1 138	1 398
Somme à payer au gouvernement du Canada	6 361	9 655
Produits reportés	16 875	18 040
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 9)	263 952	168 898
	665 888	522 208
Somme à payer aux Premières nations (note 7)	156 346	116 776
Dette à long terme (note 9)	378 511	642 462
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	1 081	–
Avoir		
Somme à payer à la province de l'Ontario	161 459	218 203
Réserves (note 2)	233 616	218 834
Avoir en immobilisations	1 650 289	1 424 070
	2 045 364	1 861 107
	3 247 190 $	3 142 553 $

Engagements (notes 4, 8 et 10)
Éventualités (notes 8 et 11)
Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil,

Michael Gough, président du conseil

Marlene McGraw, administratrice

Résultats **consolidés**

Exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	2006	2005
Produits		
Loteries et bingo	2 432 673 $	2 333 934 $
Casinos commerciaux	1 666 851	1 572 901
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	1 924 225	1 947 220
	6 023 749	5 854 055
Frais d'exploitation		
Loteries et bingo	1 699 428	1 652 525
Casinos commerciaux	1 562 424	1 446 243
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	1 019 000	1 028 755
	4 280 852	4 127 523
Bénéfice avant les éléments suivants	1 742 897	1 726 532
Intérêts et autres produits	42 795	25 284
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	(33 905)	(31 472)
Gain de change	20 012	19 623
Bénéfice net	1 771 799 $	1 739 967 $

Information sectorielle (note 12)
Voir les notes complémentaires.

Flux de **trésorerie consolidés**

Exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	2006	2005
Provenance (utilisation) de la trésorerie :		
Exploitation		
Bénéfice net	1 771 799 $	1 739 967 $
Amortissement des immobilisations	208 803	203 455
Amortissement des éléments autres que les immobilisations	9 496	16 339
Charge de désactualisation	71	–
Perte sur la cession d'immobilisations	7 728	148
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Débiteurs	(6 491)	7 491
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	–	1 432
Charges payées d'avance et autres	5 153	(11 368)
Créditeurs et charges à payer	50 098	22 270
Somme à payer aux exploitants	3 247	13 326
Somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning	(260)	193
Somme à payer au gouvernement du Canada	(3 294)	9 655
Produits reportés	(1 165)	2 630
	2 045 185	2 005 538
Financement		
Augmentation des passifs à long terme	7 752	794 000
Remboursements des passifs à long terme	(176 650)	(141 781)
	(168 898)	652 219
Investissement		
Somme à recevoir de Falls Management Company	3 665	669
Frais de démarrage et charges reportées	(3 660)	(10 873)
Émission de prêts	(22 043)	(3 088)
Remboursement de prêts	7 585	9 699
Dépenses en immobilisations	(277 618)	(894 035)
Produit tiré de la cession d'immobilisations	3 695	3 158
	(288 376)	(894 470)
Autres		
Versements à la province de l'Ontario	(1 486 408)	(1 628 746)
Distributions aux Premières nations	(100 820)	(101 089)
Augmentation de la somme à payer aux Premières nations	(314)	9 655
	(1 587 542)	(1 720 180)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	369	43 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	603 300	560 193
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	603 669 $	603 300 $
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts encaissés au comptant	13 336 $	10 142 $
Intérêts versés au comptant	34 390	33 648

Voir les notes complémentaires

État consolidé de l'évolution de la somme **à payer à la province de l'Ontario**

Exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	2006	2005
Bénéfice net	1 771 799 $	1 739 967 $
Ajouter (déduire)		
Dépenses en immobilisations, montant net	(266 195)	(890 730)
Amortissement des immobilisations	208 803	203 455
Charge de désactualisation	71	–
Remboursements des passifs à long terme	(176 650)	(141 781)
Augmentation des passifs à long terme	7 752	794 000
Distributions aux Premières nations	(101 134)	(91 434)
Virements aux réserves, montant net	(14 782)	(19 355)
	(342 135)	(145 845)
Montant à payer pour l'exercice considéré	1 429 664	1 594 122
Versements à la province de l'Ontario	(1 486 408)	(1 628 746)
Montant à payer moins les versements	(56 744)	(34 624)
Somme à payer à la province de l'Ontario, au début	218 203	252 827
Somme à payer à la province de l'Ontario, à la fin	161 459 $	218 203 $

Voir les notes complémentaires.

Avoir consolidé en **immobilisations**

Exercice terminé le 31 mars 2006 (en milliers de dollars)

	2006	2005
Solde, au début	1 424 070 $	1 389 014 $
Dépenses en immobilisations, montant net	266 195	890 730
Amortissement des immobilisations	(208 803)	(203 455)
Charge de désactualisation	(71)	–
Remboursements des passifs à long terme	176 650	141 781
Augmentation des passifs à long terme	(7 752)	(794 000)
Solde, à la fin	1 650 289 $	1 424 070 $

Voir les notes complémentaires.

Notes **complémentaires**

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

La Société des loteries et des jeux de l'Ontario (la « Société ») a été constituée sans capital-actions le 1er avril 2000 en vertu de la *Loi de 1999 sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*. La Société est une société de la Couronne du gouvernement de l'Ontario et elle est responsable de la gestion des jeux de loterie, de cinq casinos de bienfaisance, des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, de dix-sept salles de machines à sous dans les hippodromes et de quatre casinos commerciaux dans la province de l'Ontario.

La Société a conclu des contrats d'exploitation avec *Windsor Casino Limited, CHC Casinos Canada Limited, Falls Management Company* et *Great Blue Heron Gaming Company* pour l'exploitation respectivement du Casino Windsor, du Casino Rama, du Casino Niagara, du Niagara Fallsview Casino Resort et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

Les actifs, les passifs et les activités des installations des machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino sont compris dans les présents états financiers. Les résultats d'exploitation sont intégrés aux résultats des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Les présents états financiers ne présentent pas les résultats des autres activités menées au casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

1. Principales conventions comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive.

De plus, les états financiers consolidés incluent la situation financière et les résultats d'exploitation des casinos commerciaux, Casino Windsor, Casino Rama, Casino Niagara et Niagara Fallsview Casino Resort « Fallsview », et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

b) Constatation des produits

Les produits provenant des jeux de loterie, dont les résultats sont déterminés par un tirage, sont constatés au moment du tirage. Les produits des tirages ultérieurs sont reportés et sont constatés au moment du tirage. Les produits provenant des jeux INSTANT sont constatés lorsque le détaillant active les billets pour le jeu. Les produits provenant des jeux de loterie sportive et de bingo sont constatés lorsque le billet/la bande est vendu au client. Les billets émis à titre de billets gratuits gagnés ne sont pas comptabilités comme des produits.

Les produits des jeux provenant de l'exploitation des machines à sous et des jeux de table représentent le montant gagné net des activités de jeu, lequel correspond à l'écart entre les montants reçus des joueurs et les montants payés à ces joueurs.

Les produits ne provenant pas des jeux, qui comprennent les produits tirés de l'hôtellerie, de la nourriture et des boissons, du centre de divertissement ainsi que d'autres services, sont constatés au moment où les services sont rendus aux clients. La valeur de détail de l'hébergement, de la nourriture, des boissons et des autres services offerts gratuitement aux clients est également comprise dans les produits.

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

c) Ristournes promotionnelles

Les ristournes promotionnelles comprennent la valeur de détail de l'hébergement, de la nourriture, des boissons et des autres biens et services offerts gratuitement aux clients. Les clubs de joueurs des casinos et des salles de machines à sous permettent aux clients de gagner des points en fonction du volume de jeu. Ces points sont comptabilisés à titre de passif en fonction des échanges prévus, et sont échangeables contre des biens et services gratuits ou des rabais au comptant. La valeur des points est ajoutée aux ristournes promotionnelles à mesure qu'ils sont gagnés.

Les ristournes promotionnelles comprennent également la valeur de détail des coupons (hôtel, nourriture et boissons et autres biens et services) et des autres incitatifs remis aux clients en échange de ces coupons. La valeur de détail de ces coupons est comprise dans les produits.

Les coûts estimatifs associés à ces ristournes promotionnelles ont été passés en charges dans l'état des résultats consolidés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont définis comme des placements liquides dont l'échéance au moment de l'acquisition est inférieure à 90 jours.

e) Frais de démarrage et charges reportées

Certaines dépenses, comprenant les frais de rémunération, de consultation et autres, engagées pour l'aménagement et l'ouverture d'établissements de jeux sont reportées et amorties sur une période de trois ans à partir de l'ouverture de l'établissement.

Les dépenses, qui comprennent les frais de rémunération, de consultation et autres, engagées pour l'élaboration d'un système d'information de gestion sont reportées et amorties sur une période ne dépassant pas cinq ans. Les autres charges reportées, engagées à la suite du financement de la construction des installations pour les Chippewas de Mnjikaning, sont amorties sur la durée de la dette en question.

f) Immobilisations

Les principales dépenses en immobilisations ayant une durée d'utilisation qui s'étend au-delà de l'exercice considéré sont capitalisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation, selon les périodes suivantes :

Bâtiments	10 à 50 ans
Mobilier et agencements	2 à 10 ans
Améliorations locatives	4 à 14 ans
Actifs liés au matériel pour les jeux de loterie	3 à 7 ans
Actifs liés aux casinos et aux salles de machines à sous dans les hippodromes	2 à 10 ans

Les immobilisations sont amorties une fois qu'elles sont mises en exploitation.

Les constructions en cours et les actifs inutilisés sont comptabilisés au coût. Les coûts sont amortis à partir du moment où le projet en question est terminé. L'intérêt sur la dette contractée pour financer les acquisitions importantes d'immobilisations est capitalisé pendant la phase de construction. L'intérêt est calculé au taux applicable à la dette supplémentaire que la Société engage pour financer ces immobilisations. L'intérêt capitalisé est amorti sur la même période que celle du bien auquel il se rapporte.

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, y compris les frais de démarrage et les charges reportées, les apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning et les immobilisations, qui sont amortissables, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité des actifs destinés à être détenus et utilisés est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif aux flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation de l'actif, y compris les flux de trésorerie qui reviennent à la province de l'Ontario. Si la valeur comptable d'un actif excède ses flux de trésorerie futurs prévus, une charge de dépréciation est constatée équivalant au montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa juste valeur. Un actif à long terme destiné à être vendu serait présenté de façon distincte au bilan et constaté à sa valeur comptable, ou à sa juste valeur moins les frais de vente si cette dernière valeur est inférieure, et il ne serait plus amorti. Les actifs et les passifs d'un groupe cédé classés comme destinés à la vente seraient présentés de façon distincte dans les sections appropriées de l'actif et du passif du bilan consolidé.

Au 31 mars 2006 et au 31 mars 2005, il n'y avait aucune dépréciation de la valeur comptable de ces actifs.

h) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

La Société constate la juste valeur d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comme passif dans l'exercice au cours duquel l'obligation est engagée et peut être raisonnablement estimée. Ce passif est lié à la mise hors service d'une immobilisation corporelle à long terme qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur, ou de son utilisation normale. La Société constate également un actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie de l'actif. Suite à l'évaluation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, l'obligation est rajustée à la fin de chaque période afin de refléter l'écoulement du temps et les modifications aux flux de trésorerie futurs prévus sous-jacents à l'obligation.

Par conséquent, la Société a comptabilisé un passif actualisé lié aux obligations découlant des dispositions de certains contrats de location à l'égard de la sortie de biens loués à la fin de la durée des contrats de location.

Le rajustement des améliorations locatives découlant des coûts de mise hors service d'immobilisations est amorti dans les résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie restante des baux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, la Société a enregistré une charge d'amortissement de 226 000 $ dans l'état des résultats. Elle a inscrit un passif de 1 081 000 $ au titre de la valeur actualisée estimative des coûts de mise hors service des améliorations locatives à l'échéance des baux et elle a comptabilisé des coûts reportés de mise hors service d'immobilisations de 784 000 $.

Le montant brut de l'obligation s'élève à 1 285 000 $ et il devrait être payé sur une période de deux à quatre ans. Le taux sans risque rajusté en fonction de la qualité du crédit s'établit à sept pour cent. La charge de désactualisation de l'exercice a atteint 71 000 $.

i) Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning

Les apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning, qui comprennent principalement des fonds pour la construction d'un centre communautaire, d'un centre pour personnes âgées et de certaines infrastructures, sont amortis sur la durée du bail foncier de Casino Rama.

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

j) Conversion des comptes établis en devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les postes des résultats consolidés sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et pertes de change sont indiqués dans les résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils se produisent.

k) Instruments financiers dérivés

Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, est une des parties à certains instruments financiers dérivés, surtout des contrats de swap de taux d'intérêt, servant à gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur l'emprunt à terme non renouvelable (note 9). Casino Rama Inc. n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation. Selon la politique de la Société, cette dernière désigne en bonne et due forme chaque instrument financier comme couverture d'un instrument d'emprunt bien identifié. La Société considère que les instruments financiers dérivés sont efficaces comme couvertures, tant lors de leur mise en place que pendant la durée de l'instrument, puisque la durée jusqu'à l'échéance, le montant nominal (le notionnel) et le taux d'intérêt de référence des instruments concordent tous avec les conditions de l'instrument d'emprunt couvert.

La Société utilise les contrats de swap de taux d'intérêt dans le cadre de son programme de gestion du dosage des taux d'intérêt, entre des taux fixes et des taux variables, sur l'ensemble de son portefeuille d'instruments d'emprunt et le coût d'emprunt global connexe. Un contrat de swap de taux d'intérêt comporte l'échange périodique de paiements sans qu'il y ait un échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés, et ceux-ci sont constatés comme des rajustements des intérêts débiteurs sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer aux parties ou à recevoir d'elles est compris dans les rajustements des intérêts courus. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été calculée en fonction de la conjoncture du marché à la fin de l'exercice, et appuyée par une cote d'une institution financière. La juste valeur représente le montant qui serait payé pour résilier ou remplacer les contrats. À l'heure actuelle, il n'est pas prévu de résilier ni de remplacer des parties importantes de ces contrats.

Les gains et les pertes réalisés à la résiliation des contrats de swap de taux d'intérêt sont reportés dans le bilan et amortis à titre de rajustement des intérêts débiteurs liés à l'obligation sur la durée de vie résiduelle du contrat de swap initial résilié. Dans l'éventualité d'une extinction anticipée de l'obligation, tout gain ou perte réalisé ou non réalisé sur le swap sera constaté dans les résultats au moment de l'extinction.

Pour les instruments qui ne répondent aux critères susmentionnés, les variations de la juste valeur sont évaluées à la valeur du marché, et les gains ou les pertes en résultant sont portés aux résultats.

l) Concentration du risque de crédit

La Société utilise des instruments financiers qui l'exposent à une concentration du risque de crédit. Ces instruments comprennent les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les prêts. Les équivalents de trésorerie consistent en des dépôts auprès de grandes banques commerciales. Les débiteurs comprennent le crédit accordé aux détaillants de produits de loterie et aux clients des casinos commerciaux. Les prêts comprennent les prêts accordés aux exploitants d'hippodromes et aux municipalités. La Société effectue régulièrement des évaluations de crédit des détaillants, des clients, des exploitants d'hippodromes et des municipalités, et elle prévoit des provisions pour d'éventuelles créances irrécouvrables.

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

m) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, la somme à recevoir de *Falls Management Company*, la somme à recevoir du gouvernement du Canada ou à lui verser, les prêts, la trésorerie et les placements à court terme détenus pour le compte des Premières nations, les créditeurs et charges à payer, la somme à payer aux exploitants, la somme à payer aux Chippewas de Mnjikaning, la somme à payer aux Premières nations et les passifs à long terme. La juste valeur de ces instruments financiers, à l'exclusion des prêts et des passifs à long terme, se rapproche de la valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments. La juste valeur des prêts se rapproche de la valeur comptable avant la provision pour les pertes sur créances et elle est calculée en actualisant les flux monétaires futurs selon les taux d'intérêt en vigueur pour des prêts similaires, en supposant que les emprunteurs aient la même cote de solvabilité et que la période jusqu'à l'échéance soit la même. La juste valeur des passifs à long terme se rapproche de la valeur comptable et elle est calculée en actualisant les flux monétaires futurs selon les taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

n) Garanties

La Société a adopté les dispositions de présentation d'informations contenues dans la note d'orientation concernant la comptabilité nº 14 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés intitulée « *Informations à fournir sur les garanties* ». La Société n'a pas de garanties nécessitant la présentation d'informations dans les présents états financiers.

o) Estimations

Pour la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs et sur les montants d'actifs et de passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les estimations importantes servent à déterminer notamment la valeur des reconnaissances de dettes, la valeur des stocks, la valeur des prêts en cours, la durée de vie de tous les biens amortissables, la possibilité de recouvrement des immobilisations, du passif au titre des lots non réclamés, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, de la provision pour les points gagnés dans le cadre de clubs de joueurs et de la dette non réglée sur les jetons. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

p) Récentes prises de position en comptabilité au Canada

Opérations non monétaires

En 2005, l'ICCA a publié le chapitre 3831 du Manuel, intitulé « *Opérations non monétaires* » (le « chapitre 3831 »), lequel remplace le chapitre 3830, « *Opérations non monétaires* ». Selon le chapitre 3831, un actif qui est échangé ou transféré dans le cadre d'une opération non monétaire doit être évalué à sa juste valeur, sauf dans les cas suivants : l'opération ne présente aucune substance commerciale; l'opération représente l'échange d'un bien détenu en vue de la vente dans le cours normal des affaires contre un bien qui sera vendu dans la même branche d'activité afin de faciliter les ventes à des clients autres que les parties prenant part à l'échange; ni la juste valeur de l'actif reçu, ni la juste valeur de l'actif cédé ne peut être évaluée de façon fiable; ou l'opération est un transfert non monétaire et non réciproque au profit des propriétaires, qui représente une scission ou une autre forme de restructuration ou de liquidation. Dans ces cas, l'opération doit être mesurée à la valeur comptable. Les nouvelles exigences s'appliquent aux opérations engagées à compter du 1er avril 2006. La Société ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme ait une incidence importante sur ses états financiers.

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

2. Liquidités soumises des restrictions

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les montants soumis à des restrictions ci-dessous, qui sont détenus dans des comptes distincts :

	2006	2005
Réserves		
Remplacement des immobilisations	122 380 $	117 792 $
Exploitation	81 506	74 109
Primes de départ	29 730	26 933
	233 616	218 834
Fonds déposés aux fins des lots	31 961	29 685
Prêt à terme	17 274	24 352
	282 851 $	272 871 $

La Société a créé des réserves liquides aux casinos commerciaux conformément à leurs contrats d'exploitation respectifs, pour les besoins suivants :

i) réserve de remplacement des immobilisations, pour des ajouts aux immobilisations autres que les réparations courantes ou les améliorations importantes;
ii) réserve d'exploitation, pour respecter des obligations précises dans l'éventualité où les produits seraient insuffisants pour permettre de régler ces obligations;
iii) réserve de primes de départ, pour respecter certaines obligations de la Société découlant du départ ou de la mise à pied d'employés d'un exploitant, dans l'éventualité où la Société mettrait fin aux activités de celui-ci.

Les fonds déposés aux fins des lots sont des fonds réservés qui représentent le montant estimatif brut des lots non réclamés, déduction faite des lots, qui selon l'avis de la direction, ne devraient pas être réclamés par les joueurs.

Les prêts à terme représentent les liquidités soumises à des restrictions qui devaient être utilisées à des fins de construction au Niagara Fallsview Casino Resort et au Casino Rama.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts bancaires à terme s'élevant à 67 423 000 $ (69 876 000 $ en 2005), portant intérêt à des taux variant de 3,6 à 3,7 pour cent (2,35 à 2,45 pour cent en 2005).

3. Frais de démarrage et charges reportées

	Coût	Amortissement cumulé	2006 Valeur comptable nette	2005 Valeur comptable nette
Frais de démarrage				
Casinos commerciaux	18 580 $	14 671 $	3 909 $	7 771 $
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	11 618	6 919	4 699	2 761
	30 198	21 590	8 608	10 532
Charges reportées	25 624	22 151	3 473	6 302
	55 822 $	43 741 $	12 081 $	16 834 $

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

4. Prêts

La Société a prêté et s'est engagée à prêter des fonds à des exploitants d'hippodromes pour leur permettre de rénover ou de construire des bâtiments afin d'accueillir les installations de machines à sous de la Société. Ces prêts sont garantis par des hypothèques et des ententes de garantie générale qui couvrent les actifs des exploitants des hippodromes. Ces prêts, qui portent intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel bancaire, sont remboursables sur des périodes de un à quinze ans. Les remboursements, qui sont fondés sur une formule convenue, consistent en retenues sur les commissions qui seraient autrement versées aux exploitants des hippodromes. La Société a également prêté des fonds à des municipalités aux fins de l'amélioration des infrastructures. Les sommes seront récupérées à partir des commissions municipales qui seraient autrement versées.

Au cours de l'exercice, un prêt a été consenti à un exploitant d'un hippodrome avec des modalités de remboursement conditionnelles à l'obtention de l'approbation du gouvernement en vue de l'agrandissement de cet établissement. L'emprunt devient exigible lorsque l'emprunteur reçoit un avis écrit de la Société, dans un délai de cinq ans à compter de la date d'ouverture de l'établissement, à l'effet que l'agrandissement aura lieu. Au 31 mars 2006, la somme de 8 500 000 $ a été avancée et a été incluse dans les prêts, la Société s'attendant à ce que l'approbation gouvernementale soit obtenue et l'avis écrit, livré à l'emprunteur.

Au 31 mars 2006, la Société doit remplir des engagements résiduels correspondant à un maximum de 7 500 000 $ envers l'exploitant d'un hippodrome à l'égard du prêt conditionnel mentionné dans le paragraphe précédent et de 2 300 000 $ envers deux municipalités.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2006 Valeur comptable nette	2005 Valeur comptable nette
Terrains	139 235 $	– $	139 235 $	133 752 $
Bâtiments	1 410 221	123 916	1 286 305	1 283 850
Mobilier et agencements	573 276	370 404	202 872	210 758
Améliorations locatives	561 094	258 633	302 461	313 030
Actifs liés au matériel pour les jeux de loterie	163 835	81 308	82 527	98 590
Actifs liés aux casinos et aux salles de machines à sous dans les hippodromes	537 795	314 212	223 583	193 158
Construction en cours et actifs inutilisés	56 850	–	56 850	2 293
	3 442 306 $	1 148 473 $	2 293 833 $	2 235 431 $

L'amortissement de l'exercice s'est établi à 208 577 000 $ (203 455 000 $ en 2005). Au cours de l'exercice, la Société a capitalisé des intérêts de néant (2 337 000 $ en 2005).

6. Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning

	Coût	Amortissement cumulé	2006 Valeur comptable nette	2005 Valeur comptable nette
Apports sous forme d'actifs aux Chippewas de Mnjikaning	32 337 $	16 198 $	16 139 $	17 221 $

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

7. Trésorerie et placements à court terme détenus pour le compte des Premières nations

	2006	2005
Compte en banque distinct, au début	110 821 $	73 518 $
Distributions conservées dans un compte en banque distinct au cours de l'exercice	35 620	35 238
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	3 636	2 065
Compte en banque distinct, à la fin	150 077	110 821
Distributions de l'exercice à payer aux Premières nations	6 269	5 955
	156 346 $	116 776 $

Le 9 juin 2000, la Société, les Premières nations de l'Ontario et la province de l'Ontario ont conclu une convention de revenu qui donne aux Premières nations de l'Ontario des droits sur les produits nets d'exploitation du Casino Rama, tels qu'ils sont définis dans la convention. Conformément à cette entente, la Société est tenue de distribuer mensuellement les produits nets d'exploitation.

La Convention de revenu du Casino Rama stipule qu'à partir du 31 juillet 2001, la Société conservera 35 pour cent des distributions nettes du Casino Rama dans un compte en banque distinct si la Société n'a pas reçu une directive conjointe des Chefs de l'Ontario et des Chippewas de Mnjikaning à l'égard d'une nouvelle formule de distribution des produits. Au 31 mars 2006, la Société n'avait pas reçu cette directive et elle conserve donc 35 pour cent des distributions nettes dans un compte en banque distinct portant intérêt. Cette affaire fait actuellement l'objet d'une poursuite entreprise par les Chippewas de Mnjikaning contre la province de l'Ontario et la Société. Jusqu'à ce que les tribunaux aient rendu un jugement, ou encore jusqu'à ce que les Chippewas de Mnjikaning et les Chefs de l'Ontario s'entendent sur une nouvelle formule de distribution des produits, la Société est tenue de conserver ces fonds.

Le paiement lié aux distributions mensuelles des produits nets pour le mois de mars 2006 est compris dans les distributions à payer aux Premières nations mentionnées ci-dessus.

8. Opérations entre apparentés

a) Conformément aux conventions d'aménagement et d'exploitation de chacun des casinos commerciaux et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino, chaque exploitant a le droit de recevoir des honoraires correspondant à un pourcentage des produits bruts et à un pourcentage de la marge d'exploitation nette, au sens que donnent à ces expressions chacune des conventions d'aménagement et d'exploitation. Les exploitants des casinos sont les suivants : Casino Windsor – *Casino Windsor Limited* qui est détenu à parts égales par *Harrah's Entertainment Inc.* (antérieurement *Caesar's Entertainment, Inc.*) et par une filiale en propriété exclusive de *Hilton Hotels Corporation*; Casino Niagara et Fallsview – *Falls Management Company* avec une détention d'actions de *Niagara Casino Group*, de *Highland Gaming*, LP, de *Shiplake Gaming Corporation*, de *Olympic V, Inc.* et de *3048505 Nova Scotia Corporation*; Casino Rama – *CHC Casinos Canada Limited*, filiale en propriété exclusive indirecte de *CRC Holdings* (*CRC Holdings* est une filiale en propriété exclusive indirecte de *Penn National Gaming, Inc.*); et les installations de machines à sous du casino Great Blue Heron Charity Casino – *Great Blue Heron Gaming Co.*

   Dans chacun des casinos commerciaux, l'exploitant est l'employeur des salariés travaillant dans chacune des propriétés commerciales et tous les frais relatifs aux salaires sont imputés mensuellement à la Société.

b) En vertu d'une convention d'aménagement et d'exploitation du Casino Rama, les Chippewas de Mnjikaning reçoivent des honoraires annuels de 4 500 000 $, rajustés en fonction de l'inflation, au titre des services d'exploitation continus. Au cours de l'exercice, la somme de 5 392 000 $ (5 269 000 $ en 2005) a été passée en charges. Des sommes supplémentaires de 6 326 000 $ (6 506 000 $ en 2005) ont été versées aux Chippewas de Mnjikaning au cours de l'exercice en rapport avec les services d'enlèvement de la neige, les services d'aqueduc et d'égout ainsi que les services d'urgence. De plus, conformément à un renouvellement de bail de cinq ans expirant en juillet 2011, une somme de 594 000 $ (540 000 $ en

2005) pour la location de bureaux à une société liée aux Chippewas de Mnjikaning, a été passé en charges au cours de l'exercice. Par ailleurs, aux termes d'un bail de huit ans expirant en juillet 2011, un loyer annuel de 313 000 $, rajusté en fonction de l'inflation, est payé pour la location d'entrepôts à une société liée aux Chippewas de Mnjikaning. Au cours de l'exercice, la somme de 325 000 $ a été passée en charges, (320 000 $ en 2005).

Le 30 avril 2002, une convention a été signée avec les Chippewas de Mnjikaning, selon laquelle la Société remboursera aux Chippewas de Mnjikaning 75 pour cent du budget d'exploitation annuel du service d'incendies, en contrepartie de services de protection contre les incendies pour le complexe du casino. Ce montant est inclus dans les sommes supplémentaires versées aux Chippewas de Mnjikaning indiquées ci-dessus, et il est défini dans la convention pour la période allant du 1er avril 2000 au 31 juillet 2011.

Les terrains utilisés pour les besoins du complexe Casino Rama sont loués par Casino Rama Inc. à Sa Majesté du chef du Canada, aux termes d'un bail de 25 ans qui expire en mars 2021. Ce bail prévoit un loyer annuel de 3 500 000 $ rajusté chaque année pour tenir compte de l'inflation et il est payé aux Chippewas de Mnjikaning à même les produits bruts du Casino Rama, conformément aux directives du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada agissant à titre de représentant de Sa Majesté la Reine. Au cours de l'exercice, la somme de 4 211 000 $ (4 109 000 $ en 2005) a été passée en charges. Dans le cadre d'une convention d'expansion, un loyer annuel supplémentaire de 1 700 000 $, rajusté annuellement pour tenir compte de l'inflation, doit être versé et, au cours de l'exercice, la somme de 1 890 000 $ (1 845 000 $ en 2005) a été passée en charges.

Les modalités de diverses ententes permettent la désignation et la location de terrains de stationnement supplémentaires, telles qu'elles sont définies, par les Chippewas de Mnjikaning au Casino Rama et comprennent un loyer annuel d'environ 1 700 000 $, rajusté pour tenir compte de l'inflation. Bien que la désignation et le bail ne soient pas encore finalisés, l'utilisation des terrains est permise et actuellement en cours au Casino Rama. Au cours de l'exercice, la somme de 1 890 000 $ (1 845 000 $ en 2005) a été passée en charges.

c) Conformément à une convention d'aménagement et d'exploitation, la Première nation des Mississaugas de Scugog Island reçoit un montant équivalant à 5 pour cent des produits bruts des installations des machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino en contrepartie des terrains fournis pour les installations de machines à sous. Au cours de l'exercice, la somme de 6 279 000 $ (5 835 000 $ en 2005) a été versée à la Première nation des Mississaugas de Scugog Island.

d) *Falls Management Company* (« FMC ») est le promoteur du Niagara Fallsview Casino Resort (« Fallsview »). Au 31 mars 2005, certains frais liés à l'aménagement de Fallsview ont été engagés par Casino Niagara. Ces frais ont été facturés à FMC et ils ont été comptabilisés dans le bilan consolidé au 31 mars 2005 comme étant exigibles auprès de *Falls Management Company*. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, la somme de néant (25 076 000 $ en 2005) a été versée à FMC au titre d'honoraires d'aménagement liés à la construction de Fallsview.

Conformément à la convention d'exploitation du Casino permanent de Niagara Falls, dans un milieu concurrentiel, tel qu'il est défini dans la convention, l'exploitant a droit à des honoraires de service d'exploitation supplémentaires et à un montant au titre des « frais d'attraction ». Les honoraires d'attraction se calculent selon une formule définie dans la convention, qui permet l'amortissement du total des cotisations de capital versées par l'exploitation aux attractions externes, jusqu'à une cotisation maximale de 30 000 000 $. Au 31 mars 2006, les honoraires de l'exploitant, à verser à l'exploitant, comprennent des frais d'attraction accumulés de 8 506 000 $.

e) Casino Rama est situé sur les terres de la réserve de la Première nation des Chippewas de Mnjikaning et est exploité en vertu des dispositions d'un bail de 25 ans (expirant en mars 2021) conclu entre la Société et Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive de la Première nation des Chippewas de Mnjikaning.

Conformément à la convention de revenu du Casino Rama en date du 9 juin 2000, les Premières nations de l'Ontario ont droit aux produits nets continus, tels qu'il sont définis dans la convention, du Casino Rama ainsi qu'aux produits provenant de la cession des biens meubles, tels qu'ils sont définis dans la convention, ainsi qu'aux bénéfices non distribués restants à la liquidation des activités du Casino Rama.

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

Le 15 mars 2006, Sa Majesté du chef de l'Ontario, la Société et l'*Ontario First Nations Limited Partnership* (« OFNLP ») ont conclu une entente de principe portant sur le partage des produits découlant du jeu (l'« entente »). L'entente a un caractère non-obligatoire et, aux termes de ses dispositions, si des ententes officielles (ayant force obligatoire) sont signées et livrées par toutes les parties au plus tard le 31 décembre 2006 et que toutes les autres modalités de l'entente et de l'entente finale connexe sont signées :

i) la province de l'Ontario paiera, ou demandera à la Société de payer, à l'*Ontario First Nations Limited Partnership*, un montant annuel de 25 000 000 $, à compter de janvier 2007 et pour les quatre exercices suivants;

ii) la province de l'Ontario paiera, ou demandera à la Société de payer, à l'*Ontario First Nations Limited Partnership*, à compter de l'exercice 2011, et pour chacun des exercices suivants compris dans la période contractuelle de 15 ans, un montant égal à 1,6 pour cent des produits bruts de la Société, tels qu'ils sont définis. Ces paiements remplaceront les produits nets que l'OFNLP aurait autrement reçus aux termes de la convention de revenu du Casino Rama;

iii) pour effectuer le dernier versement sur le prêt pour l'agrandissement du Casino Rama, qui est exigible le 31 mars 2007, une somme pouvant atteindre 47 200 000 $ pourra être tirée du solde de trésorerie du compte de réserve du Casino Rama, lequel a été établi par Casino Rama. En outre, une somme maximale de 46 000 000 $ en financement direct sera affectée par la Société ou par la province de l'Ontario au remboursement du prêt, et tout solde sera remboursé au moyen des soldes de trésorerie d'exploitation du Casino Rama;

iv) les Chefs de l'Ontario et l'*Ontario First Nations Limited Parternership* abandonneront, sous réserve de l'acception par les tribunaux, le litige portant sur la cotisation de 20 pour cent des produits (note 11 a) et libéreront Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario et la Société.

9. Passifs à long terme

	2006	2005
Emprunt à terme non renouvelable de Casino Rama	107 215 $	125 870 $
Emprunt de Niagara Fallsview Casino Resort	535 248	685 490
	642 463	811 360
Déduction faite de la tranche échéant à moins de un an	263 952	168 898
	378 511 $	642 462 $

a) Casino Rama

En juin 2000, la Société a signé une convention d'agrandissement et de rénovation de Casino Rama. Aux termes de cette convention, la responsabilité de l'aménagement, de la construction et du financement du projet d'agrandissement de Casino Rama incombe aux Chippewas de Mnjikaning. De plus, Casino Rama Inc., filiale en propriété exclusive des Chippewas de Mnjikaning, a signé une convention de prêt accordant une facilité de crédit à terme non renouvelable de 186 560 000 $ pour le projet. Dans le cadre de la convention d'aménagement et d'exploitation du Casino Rama, il faut notamment que les paiements de capital et des intérêts proviennent des produits bruts du Casino Rama et qu'ils soient effectués en dix-neuf versements trimestriels de capital de 4 664 000 $ à partir du 28 juin 2002, et en un versement final de 97 644 000 $. Les fonds avancés aux termes de la facilité de crédit ont été garantis par certains actifs du Casino Rama.

La facilité de crédit porte intérêt à des taux variant du taux préférentiel bancaire au taux préférentiel bancaire majoré de 1,5 pour cent, selon les modalités régissant la facilité de crédit. Le taux préférentiel au 31 mars 2006 est de 5,5 pour cent (4,25 pour cent en 2005). Les intérêts versés au cours de l'exercice se sont élevés à 7 798 000 $ (8 804 000 $ en 2005). Un contrat de swap de taux d'intérêt, qui échoit le 30 juin 2007, a été conclu le 6 juillet 2000, sur un capital nominal initial de référence de 125 100 000 $. Au 31 mars 2006, le solde aux termes de ce contrat s'élève à 75 718 000 $ (88 887 000 $

en 2005). Ce contrat donne lieu à un taux fixe de 6,68 pour cent sur le montant nominal de référence en cours. L'exposition au risque de taux d'intérêt se limite à l'écart net entre le taux d'emprunt variable et le taux fixe aux termes du contrat de swap, qui est d'environ 2,7 pour cent au 31 mars 2006. Le taux d'intérêt net à recevoir ou à verser aux termes du contrat est établi et réglé chaque trimestre avec la contrepartie, laquelle est une banque à charte canadienne. La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt, qui représente le montant à verser pour résilier ou remplacer le contrat au 31 mars 2006, est de 2 062 000 $ (5 386 000 $ en 2005).

Les estimations de la juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt sont faites à un moment précis, selon les renseignements pertinents disponibles sur le marché et les renseignements sur les instruments financiers. De par leur nature, ces estimations sont subjectives et comportent des incertitudes et des questions de jugement importantes. Ces estimations ne peuvent donc pas être établies avec précision. Des modifications aux hypothèses pourraient avoir des répercussions importantes sur les estimations.

b) Niagara Fallsview Casino Resort

En juin 2004, la Société a conclu une convention d'emprunt avec l'Office ontarien de financement (province de l'Ontario, un apparenté) pour l'acquisition du Niagara Fallsview Casino Resort auprès de *Falls Management Corporation*. Le solde de l'emprunt initial de 794 000 000 $ plus les intérêts, est remboursable sur cinq ans. L'emprunt porte intérêt au taux annuel de 4,4 pour cent et il n'est pas garanti.

c) Les remboursements de capital au titre de l'emprunt devant être effectués au cours des quatre prochains exercices sont approximativement les suivants :

2007	263 952 $
2008	163 764
2009	170 867
2010	43 880

10. Engagements

a) Obligations en vertu des contrats de location-exploitation

La Société a conclu plusieurs contrats de location pour des propriétés et du matériel. Les loyers minimaux exigibles s'établissent approximativement comme suit :

2007	23 239 $
2008	17 485
2009	16 420
2010	15 674
2011	11 257
	84 075
Par la suite	12 176
	96 251 $

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

b) Fournisseurs

La Société s'est engagée, aux termes de contrats visant du matériel informatique et des services d'entretien, à effectuer les versements approximatifs suivants :

2007	15 778 $
2008	10 032
2009	2 361
2010	267
2011	267
	28 705
Par la suite	67
	28 772 $

c) Casino Windsor

En ce qui a trait au Casino Windsor, de Windsor (Ontario), et conformément à une convention, la Société a convenu d'offrir à la ville de Windsor, à partir du 1er mai 1998, des paiements à rendement fixe sur 20 ans d'un montant de 2 600 000 $ par année au cours des dix premières années et de 3 000 000 $ par année au cours des dix dernières années.

La Société a un engagement à l'égard d'un projet de réaménagement du Casino Windsor dont le coût total ne doit pas dépasser 400 000 000 $. Au 31 mars 2006, une somme de 74 232 000 $ a été engagée à cet égard.

d) Niagara Fallsview Casino Resort

En ce qui a trait au Niagara Fallsview Casino Resort (« Fallsview ») de Niagara Falls (Ontario), et conformément à une convention, la Société a convenu d'offrir à la Ville de Niagara Falls (la « Ville »), à partir du 7 décembre 2000, des paiements d'un montant de 2 600 000 $ par année au cours des dix premières années, de 3 000 000 $ par année au cours des dix années suivantes et, par la suite, de 3 000 000 $ par année, rajusté selon l'indice des prix à la consommation, tel qu'il est défini dans la convention.

11. Éventualités

a) En novembre 2003, l'*Ontario First Nations Limited Partnership* (le demandeur) a déposé une déclaration contre la Société, Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario et la Première nation des Chippewas de Mnjikaning, à titre de parties défenderesses. Selon la déclaration, la province de l'Ontario aurait retenu illégalement 20 pour cent des produits bruts du Casino Rama. Le demandeur réclame des dommages-intérêts correspondant à 20 pour cent des produits bruts d'exploitation du Casino Rama depuis son entrée en exploitation jusqu'à la date du jugement, en plus des dommages-intérêts de 300 000 000 $. L'issue ne peut être déterminée pour l'instant, et aucun montant n'a été constaté dans les présents états financiers.

b) En novembre 2003, la Première nation des Chippewas de Mnjikaning (le demandeur) a déposé un avis de demande contre la Société, Sa Majesté la Reine du chef de l'Ontario et *CHC Casinos Canada Limited*, à titre de parties défenderesses. Le demandeur prétend être le propriétaire en commow law et le propriétaire véritable de toutes les immobilisations achetées en vue de l'aménagement et de l'exploitation du Casino Rama et il exige que tous les montants de taxe de vente au détail payés ou à payer relativement aux achats d'immobilisations soient remboursés. Le demandeur réclame des dommages-intérêts de 21 000 000 $ contre les parties défenderesses, à l'exclusion de *CHC Casinos Canada Limited*, et réclame que les titres de propriété de toutes les immobilisations achetées en vue de l'aménagement et de l'exploitation du Casino Rama lui soient cédés. L'issue ne peut être déterminée pour l'instant, et aucun montant n'a été constaté dans les présents états financiers.

c) À l'occasion, la Société est partie à diverses poursuites dans le cours normal de ses activités. La Société est d'avis que l'issue de ces poursuites n'aura aucune incidence importante sur les présents états financiers. Les estimations, le cas échéant, sont comprises dans les présents états financiers et s'il y a lieu, les montants des règlements supplémentaires ayant trait à ces éventualités seront passés en charges dans les résultats consolidés de l'exercice au cours duquel chaque règlement aura lieu.

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

12. Information sectorielle

2006	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Produits				
Loteries et Bingo	2 432 673 $	– $	– $	2 432 673 $
Machines à sous	–	1 246 365	1 907 369	3 153 734
Tables de jeu	–	443 816	59 734	503 550
Activités non liées aux jeux	–	239 566	30 077	269 643
	2 432 673	1 929 747	1 997 180	6 359 600
Déduction faite des ristournes promotionnelles	–	262 896	72 955	335 851
	2 432 673	1 666 851	1 924 225	6 023 749
Frais d'exploitation				
Activités non liées aux jeux	–	217 780	31 553	249 333
Activités liées aux jeux et aux loteries	96 170	345 896	275 116	717 182
Lots des loteries	1 259 652	–	–	1 259 652
Commissions	171 494	–	373 136	544 630
Commercialisation et promotion	48 383	144 823	71 631	264 837
Honoraires des exploitants (note 8a)	–	86 311	7 298	93 609
Amortissement	25 395	129 946	62 958	218 299
Frais d'administration	33 295	104 573	70 503	208 371
Installations	7 609	150 668	68 144	226 421
Cotisation sur les gains (note 14)	–	338 048	25 048	363 096
Versements au gouvernement du Canada (note 15)	57 430	44 379	33 613	135 422
	1 699 428	1 562 424	1 019 000	4 280 852
Bénéfice avant les éléments suivants	733 245	104 427	905 225	1 742 897
Intérêts et autres produits	3 346	22 181	17 268	42 795
Intérêts sur la dette à long terme	–	(33 905)	–	(33 905)
Gain de change	8	15 840	4 164	20 012
	3 354	4 116	21 432	28 902
Bénéfice net	736 599 $	108 543 $	926 657 $	1 771 799 $

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

2005	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Produits				
Loteries et Bingo	2 333 934 $	– $	– $	2 333 934 $
Machines à sous	–	1 176 316	1 927 407	3 103 723
Tables de jeu	–	423 837	62 914	486 751
Activités non liées aux jeux	–	215 625	33 267	248 892
	2 333 934	1 815 778	2 023 588	6 173 300
Déduction faite des ristournes promotionnelles	–	242 877	76 368	319 245
	2 333 934	1 572 901	1 947 220	5 854 055
Frais d'exploitation				
Activités non liées aux jeux	–	197 303	33 710	231 013
Activités liées aux jeux et aux loteries	92 714	331 148	272 314	696 176
Lots des loteries	1 225 196	–	–	1 225 196
Commissions	164 219	–	376 669	540 888
Commercialisation et promotion	52 439	125 097	73 993	251 529
Honoraires des exploitants (Note 8a)	–	76 678	6 847	83 525
Amortissement	23 705	116 634	79 455	219 794
Frais d'administration	31 321	99 215	58 584	189 120
Installations	7 547	138 462	69 979	215 988
Cotisation sur les gains (Note 14)	–	319 958	23 281	343 239
Versements au gouvernement du Canada (Note 15)	55 384	41 748	33 923	131 055
	1 652 525	1 446 243	1 028 755	4 127 523
Bénéfice avant les éléments suivants	681 409	126 658	918 465	1 726 532
Intérêts et autres produits	3 989	13 114	8 181	25 284
Intérêts sur la dette à long terme	–	(31 472)	–	(31 472)
Gain (perte) de change	(3)	15 411	4 215	19 623
	3 986	(2 947)	12 396	13 435
Bénéfice net	685 395 $	123 711 $	930 861 $	1 739 967 $

Exercice terminé le 31 mars 2006 (Les montants des tableaux sont en milliers de dollars.)

13. Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents et aux employés non permanents qui choisissent de participer par l'intermédiaire de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (la Caisse de retraite du SEFPO) qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées établis par la province d'Ontario. Le coût des avantages postérieurs à l'emploi est inclus dans les cotisations de retraite effectuées par la Société à la CRF et à la Caisse de retraite du SEFPO. Par conséquent, la Société ne comptabilise pas de passif supplémentaire pour ces coûts futurs. La cotisation de la Société au cours de l'exercice s'est chiffrée à 16 795 000 $ (16 529 000 $ en 2005).

Les exploitants des casinos commerciaux ont établi des régimes de retraite à cotisations déterminées à l'intention de leurs employés. La charge de retraite de l'exercice s'est élevée à 22 589 000 $ (18 227 000 $ en 2005).

14. Cotisation sur les gains

La Société remet à la province de l'Ontario une cotisation équivalant à 20 pour cent des produits du jeu tirés des casinos commerciaux et des installations de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino.

15. Versements au gouvernement du Canada

La Société a effectué les versements suivants au gouvernement du Canada :

	2006	2005
Versements au nom de la province de l'Ontario	24 436 $	23 717 $
Taxes sur les produits et services	110 986	107 338
	135 422 $	131 055 $

a) Versements au nom de la province de l'Ontario

Les sociétés des loteries provinciales effectuent des versements au gouvernement du Canada conformément à une entente intervenue en août 1979 entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Cette entente stipule que le gouvernement du Canada ne participera pas à la vente de billets de loterie.

b) Taxe sur les produits et services

La Société, qui est inscrite à la taxe sur les produits et services (TPS), est tenue d'effectuer des versements de TPS au gouvernement fédéral en vertu des règlements sur les jeux de hasard (TPS/TVH) de la *Loi sur la taxe d'accise*. Pour la Société, la taxe nette au cours d'un exercice est calculée à l'aide de la taxe nette attribuable aux activités liées et non liées aux jeux. La taxe nette attribuable aux activités liées aux jeux a généré un fardeau fiscal de 14 pour cent sur la majeure partie des frais taxables liés aux jeux engagés par la Société. La taxe nette attribuable aux activités non liées aux jeux se calcule de la même façon que pour les autres sociétés inscrites à la TPS au Canada.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Analyse et **portrait par la direction**

Rendement général de l'entreprise

La Société a terminé son exercice financier avec des revenus bruts consolidés supérieurs à 6 milliards de dollars. Le bénéfice net total s'est établi à 1,8 milliard de dollars, soit une progression de 32 millions de dollars, ou 2 p. cent, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable au lancement du jeu de loterie PayDay, qui a entraîné un dépassement significatif des revenus attendus pour les loteries, et au retour du hockey professionnel après le lock-out de la saison 2004-2005.

Revenus – Comparaison des exercices financiers 2005-2006 et 2004-2005

La Société a terminé son exercice financier le 31 mars 2006 avec des revenus nets de 6 milliards de dollars, déduction faite des ristournes promotionnelles. Cette progression de 170 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent tient à l'augmentation des revenus des loteries et des casinos commerciaux. Les revenus sont comptabilisés après déduction des coûts liés aux clubs de joueurs (programme de fidélisation permettant aux clients d'obtenir des points en fonction du volume de jeu) et des ristournes promotionnelles, qui incluent la valeur au détail des services d'hébergement et de restauration et de boissons, et des autres services fournis gratuitement aux clients.

Répartition des revenus pour l'exercice 2005-2006

32 %
Casinos de bienfaisance et
salles de machines à sous dans les hippodromes

40 %
Loteries et Bingo

28 %
Casinos commerciaux

Loteries et Bingo

La division des Loteries et du Bingo demeure la principale source de revenus de la Société, comme en témoignent les revenus de 2,4 milliards de dollars de l'exercice 2005-2006, en hausse de 99 millions de dollars, ou 4 p. cent, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des loteries sont comptabilisés avant déduction des montants des lots. La croissance des revenus est largement attribuable au nouveau jeu sur terminal PayDay. Lancé le 24 mai 2005, il a contribué à hauteur de 62 millions de dollars à l'augmentation des revenus de l'exercice. De plus, le retour du hockey professionnel après le lock-out de la saison précédente a entraîné une augmentation de quelque 62 millions de dollars des revenus des loteries sportives. Le gros lot record de 54,3 millions de dollars du tirage de LOTTO 6/49 du 26 octobre 2005 a produit une augmentation de 2 p. cent du revenu annuel du jeu par rapport à l'exercice précédent. LOTTO SUPER 7 a subi un ralentissement d'environ 27 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, les gros lots ayant été moins élevés. Pendant l'exercice, un nouveau projet pilote a été lancé dans quatre salles de bingo, soit à Barrie le 28 septembre 2005, Kingston le 1er novembre 2005, Peterborough le 6 décembre 2005 et Sudbury le 24 janvier 2006. Ces établissements, qui offrent le jeu de bingo avec cartes traditionnelles et le bingo électronique et vendent des billets à languettes, ont procuré des revenus supplémentaires de 5 millions de dollars.

Casinos commerciaux

Les revenus des casinos commerciaux ont totalisé 1,7 milliard de dollars, en hausse de 94 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration des revenus des casinos commerciaux pour le deuxième exercice consécutif tient en partie à l'ouverture de Niagara Fallsview Casino Resort (Fallsview) en juin 2004 et aux résultats remarquables de Casino Rama. Les revenus de Casino Windsor ont également progressé, compte tenu de la fermeture de l'établissement en raison de la grève l'an dernier. Casino Niagara et Fallsview ont produit des revenus nets combinés de 684 millions de dollars. Ce montant

supérieur de 50 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent s'explique par le premier exercice complet d'activité de Fallsview, qui a atténué en partie le ralentissement causé par la vigueur du dollar canadien. Malgré la hausse des revenus de l'exercice, Casino Windsor continue de subir les effets négatifs des restrictions à la frontière et de la vigueur du dollar canadien. Au cours de l'exercice, le dollar américain s'est déprécié par rapport au dollar canadien, passant de 1,2096 $ au 31 mars 2005 à 1,1671 $ au 31 mars 2006. En mai 2006, le dollar canadien a atteint 1,1099 $, un sommet jamais vu depuis 28 ans. Les trois établissements frontaliers, Casino Niagara, Fallsview et Casino Windsor attirent une vaste clientèle américaine. Par ailleurs, les travaux de construction effectués dans le cadre du projet de réaménagement de 400 millions de dollars à Casino Windsor ont causé des perturbations qui ont eu une incidence négative sur l'achalandage. Casino Rama a obtenu de bons résultats, affichant des revenus nets de 30 millions de dollars supérieurs à ceux de l'exercice 2004-2005, hausse qui tient en partie à l'entrée en vigueur d'un règlement antitabac dans des établissements voisins.

Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes

Les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes, incluant la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino, ont clôturé l'exercice avec des revenus de 1,9 milliard de dollars, ce qui représente une baisse de 23 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution des revenus pour le deuxième exercice consécutif est attribuable à l'entrée en vigueur d'un règlement antitabac dans un certain nombre d'établissements, à la concurrence persistante des casinos de l'État de New York et de Fallsview, aux restrictions à la frontière et à la vigueur du dollar canadien. L'ouverture de la salle de machines à sous de l'hippodrome Ajax Downs le 28 février 2006 a contribué à atténuer la baisse des revenus des autres établissements, car sa part aux revenus de l'exercice atteint 7 millions de dollars.

Projections et plans

L'entrée en vigueur le 31 mai 2006 du règlement antitabac provincial devrait exercer une influence négative sur les revenus de l'exercice 2006-2007. Pour nos établissements frontaliers, l'arrivée de nouveaux concurrents continuera de menacer notre part de marché et la vigueur du dollar canadien posera encore des difficultés. Toutefois, la Société explore des façons d'accroître les revenus de manière responsable tout en concentrant ses efforts sur les mesures de compression des coûts.

Le projet de réaménagement de 400 millions de dollars de Casino Windsor annoncé le 14 février 2005 est bien engagé. Le projet porte sur l'expansion des installations non liées au jeu, ce qui comprend l'ajout d'un théâtre de 5 000 places, de 100 000 pieds carrés d'espace pour des congrès, d'une tour hôtelière de 400 chambres et de services de restauration et de boissons. Les installations devraient être prêtes pour l'exercice 2008. Ce projet permettra à Casino Windsor d'occuper une position concurrentielle dans le marché de Détroit-Windsor et l'aidera à augmenter sa part de marché.

Avec l'approbation du gouvernement, la Société prévoit introduire le bingo électronique dans environ 12 autres salles de bingo et étendre son offre de produits pour mise sportive à certains établissements de jeu.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la Société lancera une nouvelle marque inspirée de sa vision : être une société offrant du divertissement par le jeu de haut calibre. La marque inclura un nouveau nom d'entreprise, OLG, et un nouveau logo. Elle mettra en évidence notre engagement à offrir du divertissement et de l'action de manière socialement responsable à tous les résidents de l'Ontario.

La Société poursuit l'évaluation et la mise en œuvre de programmes d'optimisation commerciale visant à accroître l'efficacité de sa structure et de ses méthodes. Ce processus a permis de cibler des occasions d'améliorer le rendement et de passer à l'action.

Dépenses – Comparaison des exercices financiers 2005-2006 et 2004-2005

Répartition des dépenses pour l'exercice 2005-2006

24 %
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes

40 %
Loteries et Bingo

36 %
Casinos commerciaux

Dépenses non liées aux activités de jeu

Les dépenses non liées aux activités de jeu comprennent le coût des ristournes promotionnelles et des services comme les services de restauration, de boissons et hôteliers, de divertissement, de vestiaire et de voiturier fournis aux clients des casinos et des salles de machines à sous dans les hippodromes. Ces dépenses non liées au jeu ont augmenté de 18 millions de dollars au cours de l'exercice pour s'établir à 249 millions de dollars. Cette hausse est directement attribuable à l'ouverture de Fallsview en juin 2004, qui dispense un large éventail de services non liés au jeu, notamment un hôtel, un centre de divertissement, des commerces de détail, des services de restauration et de boissons, une chapelle pour mariage et un centre de santé.

Jeu et loteries

Les dépenses d'exploitation du jeu et des loteries incluent les coûts opérationnels directs, notamment les coûts relatifs au personnel, à l'impression des billets de loterie, aux télécommunications et à l'entretien des terminaux, et les coûts d'exploitation des machines à sous et des tables de jeu. Les dépenses d'exploitation du jeu et des loteries se sont établies à 717 millions de dollars, soit une augmentation de 21 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par les dépenses associées au premier exercice complet d'activité de Fallsview, ce qui ajoute une période de deux mois supplémentaires aux dépenses de l'exercice.

Lots de loterie

Au cours de l'exercice, les coûts liés aux lots de loterie ont augmenté de 34 millions de dollars pour se chiffrer à 1,3 milliard de dollars, dans la logique de la hausse des revenus, qui ont progressé de 99 millions de dollars par rapport l'exercice précédent. Les coûts liés aux lots de loterie varient également en fonction des revenus tirés des produits et du montant des gros lots. En pourcentage des ventes, les lots ont en fait diminué par rapport à l'exercice précédent, car il y a eu 10 millions de dollars de moins d'investi dans le financement garanti des gros lots de LOTTO SUPER 7 et LOTTO 6/49. À l'exercice 2005-2006, le financement garanti de ces gros lots a mobilisé un montant supplémentaire de 16 millions de dollars, comparativement à 26 millions de dollars à l'exercice 2004-2005.

Commissions

Les commissions, qui sont des frais versés aux détaillants de loterie, aux exploitants de salles de bingo, aux municipalités, aux propriétaires des hippodromes et aux propriétaires de chevaux, se sont élevées à 545 millions de dollars, soit 4 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. Cette progression tient à l'augmentation des revenus des loteries, en partie annulée par la réduction des revenus des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes.

Marketing et promotion

Les dépenses totales de marketing et de promotion se sont chiffrées à 265 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 13 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette catégorie de dépenses englobe les coûts liés aux navettes, à l'affichage, au publipostage, aux prix accessoires et aux articles promotionnels, les coûts de main-d'œuvre associés aux divers services de marketing et les frais de publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision. Pour les casinos commerciaux, les dépenses de marketing et de promotion consolidées ont augmenté de 20 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts, pour tous les établissements, des activités visant à attirer et fidéliser les clients compte tenu de la concurrence dans leur région environnante. Pour les loteries, les dépenses de marketing et de promotion ont diminué de 4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, conséquence principale des mesures de compression des coûts et des dépenses moindres pour les produits INSTANT. Pour les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes, les dépenses de marketing et de promotion ont également diminué par rapport à l'exercice précédent, en atteignant 3 millions de dollars de moins, ce qui tient en partie à la diminution des revenus.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation payées aux exploitants tiers des casinos commerciaux et de la salle de machines à sous du casino de bienfaisance Great Blue Heron Charity Casino en vertu de leurs contrats respectifs ont totalisé 94 millions de dollars, soit 10 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. Cette hausse est directement attribuable à l'augmentation des revenus, ce qui est conforme aux conditions du contrat des exploitants.

Amortissement

Pour l'exercice 2005-2006, l'amortissement s'est élevé à 218 millions de dollars, soit une diminution de 2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à l'amortissement complet des machines à sous et du matériel de sécurité et de surveillance en cours d'exercice, atténué en partie par la période de deux mois d'amortissement supplémentaire pour Fallsview.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs pour l'exercice se sont élevés à 208 millions de dollars, soit une hausse de 19 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Aux frais généraux et administratifs habituels, il faut ajouter le coût des services de soutien centralisés dispensés par Finances et Administration, Ressources humaines, Technologie de l'information, Services juridiques, Sécurité et Surveillance, Services à la haute direction et Vérification interne. L'augmentation globale découle principalement de l'accroissement des coûts des régimes d'avantages sociaux des employés et des frais juridiques.

Installations

Les dépenses liées aux installations incluent les coûts associés à l'entretien et à l'exploitation des établissements. Elles englobent également l'impôt foncier, les frais d'assurance et les coûts des aires communes dans les hippodromes. Le total des dépenses pour l'exercice 2005-2006 a atteint 226 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 10 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement aux coûts de la période de deux mois supplémentaires associée à Fallsview, atténués en partie par la baisse des coûts des aires communes qui a suivi un règlement à la salle de machines à sous d'un hippodrome.

Cotisation sur les gains

La cotisation sur les gains versés à la province de l'Ontario correspond à 20 p. cent des revenus de jeu de chaque casino commercial et de la salle de machines à sous de Great Blue Heron Charity Casino. L'augmentation de 20 millions de dollars découle de l'augmentation nette des revenus de jeu des casinos commerciaux.

Paiements versés au gouvernement du Canada

En vertu d'une entente entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement du Canada selon laquelle le gouvernement du Canada accepte de ne pas participer à la vente de billets de loterie, les paiements versés au gouvernement du Canada comprennent la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements effectués au nom de la province de l'Ontario. L'augmentation nette de 4 millions de dollars des paiements par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des paiements de la TPS, qui cadre avec l'augmentation des frais d'exploitation.

Intérêts et autres produits

Pour l'exercice, les intérêts et autres produits se sont élevés à 43 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette catégorie de revenus inclut les intérêts créditeurs, les revenus provenant des guichets automatiques et les commissions sur les cartes de crédit. L'augmentation des intérêts et autres produits découle de la hausse des revenus provenant des guichets automatiques aux casinos de bienfaisance, aux salles de machines à sous dans les hippodromes et aux casinos commerciaux. Les frais supplémentaires aux guichets automatiques ont été imposés à plus d'établissements de jeu au cours de l'exercice 2005-2006 qu'à l'exercice précédent.

Charge d'intérêt sur la dette à long terme

La charge d'intérêt sur la dette à long terme s'établit à 34 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de plus que l'exercice précédent. Cette catégorie représente les intérêts versés sur la dette contractée pour financer l'agrandissement de Casino Rama (centre de divertissement et hôtel) et le casino Fallsview.

Gains de change

Les gains de change, qui proviennent surtout de l'achat et de la vente de dollars américains dans les établissements frontaliers, se sont chiffrés à 20 millions de dollars, ce qui équivaut à l'exercice précédent.

Bénéfice net

Répartition du bénéfice net pour l'exercice 2005-2006

52 %
Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes

42 %
Loteries et Bingo

6 %
Casinos commerciaux

Le bénéfice net s'est établi à 1,8 milliard de dollars, soit une hausse de 32 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net des Loteries et du Bingo est celui qui a le plus progressé au cours de l'exercice, augmentant de 51 millions de dollars pour s'établir à 737 millions de dollars. Ce gain plus élevé est surtout attribuable à l'augmentation des revenus. Les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes ont clôturé l'exercice avec un bénéfice net de 927 millions de dollars, ce qui représente une légère baisse de 4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Même si les revenus de ce secteur d'activité accusent un recul de 23 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, les économies de coût réalisées dans un certain nombre de secteurs atténuent l'incidence de cette baisse. Le bénéfice net des

casinos commerciaux se chiffre à 109 millions de dollars, en baisse de 15 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Malgré l'augmentation de 94 millions de dollars des revenus des casinos commerciaux pour l'exercice, les diverses dépenses, en particulier les dépenses non liées au jeu, de marketing et de promotion et la cotisation sur les gains, ont également augmenté par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de ces dépenses a été abordée dans les sections précédentes.

Gestion des risques

La Société exerce une gestion stratégique des risques qui tient compte de l'objectif d'optimisation du rendement global pour les actionnaires, dans le respect d'un mandat en matière de jeu responsable. Le Comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration doit, en vertu de son rôle de surveillance, s'assurer que la Société cible et gère les risques. Ce comité est informé chaque trimestre de l'état de l'évaluation des risques et des plans d'action de la Société.

La Société a poursuivi le développement et la mise en place du système de gestion des risques opérationnels (GRO) au cours de l'exercice 2005-2006.

Liquidité et ressources en capital

Les recettes générées par les activités pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 se sont élevées à 2 milliards de dollars, ce qui équivaut à l'exercice précédent. Les fonds engagés dans le financement se sont chiffrés à 169 millions de dollars, ce qui inclut le remboursement d'un prêt bancaire garanti ayant servi à l'acquisition du casino Fallsview. Le prêt initial de 794 millions de dollars remboursable en cinq ans au taux d'intérêt annuel de 4,4 p. cent a été obtenu à l'exercice 2004-2005. Les fonds nets ayant servi au remboursement ont atteint 177 millions de dollars pour l'exercice. Les investissements, qui incluent des acquisitions d'immobilisations et des activités de construction, se chiffrent à 288 millions de dollars, soit 606 millions de dollars de moins que l'exercice précédent, qui incluait l'acquisition de Fallsview le 30 juin 2004 au coût total de 770 millions de dollars. Les investissements les plus importants de l'exercice ont été le remplacement de machines à sous, l'agrandissement de Casino Windsor et l'ouverture de la salle de machines à sous d'Ajax Downs.

Les paiements directs en argent versés à la province se sont élevés à 1,5 milliard de dollars, en baisse de 143 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ces paiements correspondent au bénéfice net redressé en fonction des besoins en fonds de roulement et des dépenses en immobilisations. Le tableau qui suit présente le sommaire des paiements en argent versés à la province de l'Ontario au cours de l'exercice, à l'exclusion des remboursements du capital à l'Office ontarien de financement (OOF).

	2006 (en millions $)	**2005** (en millions $)
Paiements en espèces		
Paiements directs à la province	1 486 $	1 629 $
Cotisation sur les gains	363	343
Intérêts sur le prêt de l'OOF (Fallsview)	27	23
Paiements directs en argent à la province	1 876 $	1 995 $

Indicateurs de rendement clés

La Société continue de canaliser ses efforts vers la maximisation des ressources opérationnelles et l'optimisation des bénéfices. Les indicateurs de rendement clés aident à évaluer les dépenses essentielles par rapport aux revenus en vue d'atteindre ces objectifs.

	2006	2005
Marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement*		
Loteries et Bingo	64,9 %	63,8 %
Casinos commerciaux	31,1 %	32,1 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	50,4 %	50,7 %
Marketing en pourcentage des revenus de jeu**		
Loteries et Bingo	4,2 %	5,0 %
Casinos commerciaux	24,5 %	23,4 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	6,3 %	6,6 %
Rémunération en pourcentage du total des revenus***		
Loteries et Bingo	2,1 %	2,2 %
Casinos commerciaux	28,4 %	28,4 %
Casinos de bienfaisance et Salles de machines à sous dans les hippodromes	15,7 %	15,6 %

* La marge sur le bénéfice avant intérêts, amortissement et cotisation sur les gains est une mesure utilisée couramment dans le secteur du jeu.

** Les frais de marketing incluent les ristournes promotionnelles, les promotions, la publicité et la commercialisation de l'entreprise. Ces frais sont répartis en fonction des revenus de jeu. Les revenus de jeu incluent les revenus provenant des jeux de loterie et de bingo ainsi que des machines à sous et des tables de jeu, et ils excluent tous les revenus non liés au jeu.

*** La rémunération en pourcentage du total des revenus se calcule en divisant les coûts de main-d'œuvre et des avantages sociaux par le total des revenus.

Les indicateurs de marketing et de main-d'œuvre constituent des générateurs de coûts clés de la Société.

Les montants dans le tableaux sont en milliers de dollars.

Rapprochement du bénéfice net avant intérêts et amortissement et du bénéfice net énoncés à la note 12.

Les éléments listés représentent les produits et les charges nécessaires au rapprochement du bénéfice avant intérêts et amortissement et du bénéfice net, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements suivants doivent être lus conjointement avec la note 12 des notes complémentaires des États financiers consolidés.

2006	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Bénéfice avant intérêts et amortissement	762 500 $	612 478 $	1 015 460 $	2 390 438 $
Amortissement	(25 395)	(129 946)	(62 958)	(218 299)
Intérêts débiteurs	–	(33 905)	–	(33 905)
Cotisation sur les gains	–	(338 048)	(25 048)	(363 096)
Réaffectation des services de soutien et des activités interentreprises	(506)	(2 036)	(797)	(3 339)
Bénéfice net énoncé à la note 12	736 599 $	108 543 $	926 657 $	1 771 799 $

2005	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Bénéfice avant intérêts et amortissement	709 566 $	592 462 $	1 030 743 $	2 332 771 $
Amortissement	(23 705)	(116 634)	(79 455)	(219 794)
Intérêts débiteurs	–	(31 472)	–	(31 472)
Cotisation sur les gains	–	(319 958)	(23 281)	(343 239)
Réaffectation des services de soutien et des activités interentreprises	(466)	(687)	2 854	1 701
Bénéfice net énoncé à la note 12	685 395 $	123 711 $	930 861 $	1 739 967 $

Les montants dans le tableaux sont en milliers de dollars.

Rapprochement du revenu total et des revenus énoncés à la note 12.

Les éléments listés représentent les produits et les charges nécessaires au rapprochement du revenu total et des revenus énoncés à la note 12, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements suivants doivent être lus conjointement avec la note 12 des notes complémentaires des États financiers consolidés.

2006	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Revenu total	1 175 348 $	1 969 256 $	2 014 408 $	5 159 012 $
Lots des loteries	1 259 652	–	–	1 259 652
Intérêts et autres produits	(3 346)	(22 181)	(17 268)	(42 795)
Perte (gain) de change	(8)	(15 840)	(4 164)	(20 012)
Réaffectation des services de soutien	1 027	(1 488)	4 204	3 743
Revenus énoncés à la note 12	2 432 673 $	1 929 747 $	1 997 180 $	6 359 600 $

2005	Loteries et Bingo	Casinos commerciaux	Casinos de bienfaisance et salles de machines à sous dans les hippodromes	Total
Revenu total	1 111 716 $	1 844 985 $	2 031 161 $	4 987 862 $
Lots des loteries	1 225 196	–	–	1 225 196
Intérêts et autres produits	(3 989)	(13 114)	(8 181)	(25 284)
Perte (gain) de change	3	(15 411)	(4 215)	(19 623)
Réaffectation des services de soutien	1 008	(682)	4 823	5 149
Revenus énoncés à la note 12	2 333 934 $	1 815 778 $	2 023 588 $	6 173 300 $

La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement pour les loteries et le bingo pour l'exercice 2005-2006 s'est accrue par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation des revenus, énoncés précédemment, combinée à un bénéfice net plus élevé. La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement pour les casinos commerciaux s'est resserrée, car la hausse des revenus a été plus que neutralisée par l'augmentation des coûts proportionnellement plus élevés. La marge sur le bénéfice avant intérêts et amortissement pour les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes est légèrement plus étroite qu'à l'exercice précédent en raison du léger recul des revenus et des bénéfices nets.

Exprimés en pourcentage des revenus de jeu de loterie et de bingo, les coûts de marketing sont moins élevés qu'à l'exercice précédent en raison des mesures de compression des coûts et les dépenses moindres pour les produits INSTANT. Pour les casinos commerciaux, les coûts de marketing exprimés en pourcentage des revenus de jeu se sont accrus par rapport à l'exercice précédent, car tous les établissements ont augmenté leurs dépenses, la concurrence continuant de s'intensifier dans le marché du jeu. Les coûts de marketing des casinos de bienfaisance et des salles de machines à sous dans les hippodromes ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison des mesures de compression des coûts.

Exprimée en pourcentage du total des revenus, la rémunération a diminué pour les loteries et le bingo par rapport à l'exercice précédent en raison des mesures de compression des coûts. Les coûts de main-d'œuvre des casinos commerciaux sont équivalents à ce qu'ils étaient à l'exercice précédent. La rémunération exprimée en pourcentage du total des revenus a légèrement augmenté pour les casinos de bienfaisance et les salles de machines à sous dans les hippodromes en raison de la baisse des revenus.

En plus du suivi des indicateurs précédents, une analyse courante de la part de marché est effectuée à Casino Windsor et aux casinos de Niagara. La part de marché de Casino Windsor a rétréci depuis 1999 par suite de l'ouverture à Détroit de trois casinos en 17 mois, entre juillet 1999 et novembre 2000. Les casinos de Niagara disputent la part de marché à cinq établissements de l'État de New York qui, collectivement, comptent environ 9 100 machines à sous et appareils de loterie vidéo. Conjugués à la concurrence accrue, les problèmes liés à la frontière et la vigueur du dollar canadien continuent d'avoir un effet à la baisse sur le nombre de clients américains qui se rendent à ces établissements frontaliers.

Honoraires versés aux vérificateurs externes

Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006, la Société a chargé ses vérificateurs indépendants Grant Thornton LLP, KPMG LLP et Ernst and Young LLP de dispenser des services dans les catégories énoncées ci-dessous et leur a versé les honoraires indiqués

	Grant Thornton	KPMG	Ernst & Young	2006 Total	2005 Total
Services de vérification	250 721 $	816 242 $	76 601 $	1 143 564 $	836 218 $
Services de vérification connexes	68 085	153 055	–	221 140	265 595
Services fiscaux	–	485 151	–	485 151	49 455
Autres services	60 075	66 694	–	126 769	319 796
Total de tous les services	378 881 $	1 521 142 $	76 601 $	1 976 624 $	1 471 064 $

Conseil **d'administration**

Timothy Reid, président du conseil
du 23 février 2004 au 22 février 2007

Perry Anglin
du 27 janvier au 26 octobre 2005

Ronald Fotheringham
du 25 août 2004 au 24 août 2007

Michael Gough
du 1er mars 2006 au 28 février 2009

Kristina Liljefors
du 8 août 2005 au 7 août 2008

Marlene McGraw
du 15 février 2006 au 14 février 2009

Peter Philip Mercer
du 21 décembre 2004 au 30 juin 2005

Lou Panontin
du 20 janvier 2003 au 19 janvier 2006

Michelle Samson-Doel
du 5 juillet 2004 au 4 juillet 2007

Beverly Topping
du 5 juillet 2004 au 4 juillet 2007

Le Rapport annuel est imprimé en français et en anglais sur du papier *Rolland Enviro100*. Ce papier fabriqué au Canada contient 100 p. cent de fibres recyclées postconsommation, est traité sans chlore et est fabriqué à partir de biogaz (source d'« énergie verte » issue de la décomposition des déchets provenant de sites d'enfouissement), qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'amincissement de la couche d'ozone.

Le papier *Rolland Enviro100* épargne la coupe d'arbres matures, diminue les déchets solides qui seraient allés dans des sites d'enfouissement, utilise 80 p. cent moins d'eau que la fabrication de papier traditionnelle et aide à réduire la pollution de l'air et de l'eau.

Économies environnementales par 2 600 lb / 1 179 kg de *Rolland Enviro100* :

Arbres : Nombre d'arbres matures qui auraient été coupés – 22 arbres

Déchets : Déchets solides non produits – 1 406 lb / 638 kg

Eau : Déchets en suspension dans l'eau non produits – 9 lb / 4 kg
Réduction du débit d'eau / d'eaux usées – 13 255 gallons / 60 258 litres

Air : Émissions atmosphériques éliminées – 2 727 lb / 1 238 kg
Énergie non consommée – 21 848 190 BTU
Gaz naturel non consommé grâce à l'utilisation de biogaz –
3 222 pieds cubes / 92 mètres cubes
Réduction des émissions atmosphériques (CO_2, SO_2, NO_x) – 357 lb / 161 kg

Certifié

Procédé sans chlore

100 % fibres postconsommation

Recyclable là où les installations nécessaires existent

Source d'énergie verte

70, promenade Foster, bureau 800
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 6V2
705 946 6464

4120, rue Yonge, bureau 420
Toronto (Ontario) M2P 2B8
416 224 1772

www.OLG.ca

Ontario

Ministère de tutelle : Ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique

Centre d'excellence à la clientèle – Service de renseignements pour les consommateurs
1 800 387 0098
ATS 1 800 563 5357
La Ligne ontarienne d'aide sur le jeu problématique
1 888 230 3505

ISSN 1499 4895
Adaptation française : Services en français d'OLG.
This Report is also published in English as *OLG Annual Report 2005–2006* and is available by calling 1 800 387 0098.